

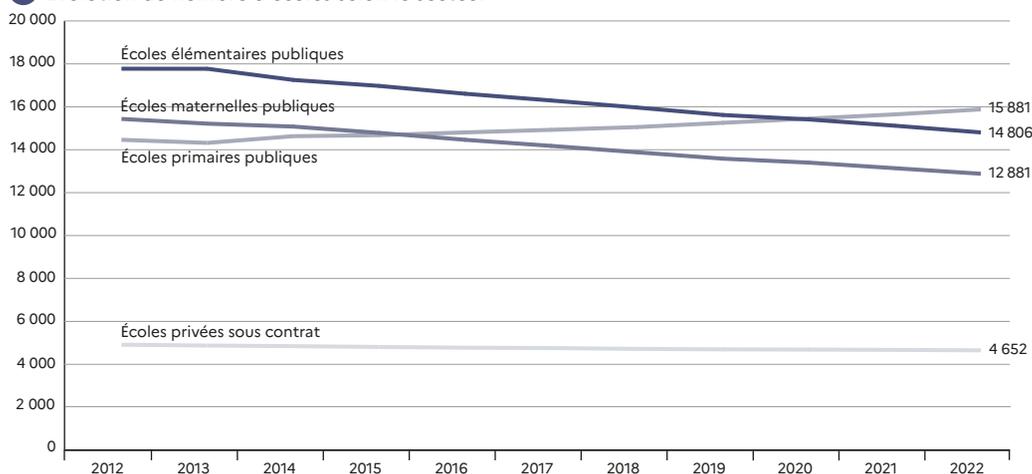
À la rentrée 2022, l'enseignement du premier degré public et privé sous contrat regroupe 48 200 écoles en France, soit environ 360 écoles de moins qu'à la rentrée 2021 (1)(2). La baisse s'explique en grande partie par des regroupements administratifs d'écoles, notamment d'écoles maternelles et élémentaires géographiquement très proches, afin de former une école primaire. Dans certains cas, ces regroupements administratifs ne conduisent pas à la fermeture des sites d'enseignement.

Comme depuis 2014, cette évolution est davantage marquée dans le secteur public : -0,8% contre -0,4% pour les écoles privées sous contrat. Dans le secteur public, si le nombre d'écoles maternelles et élémentaires diminue (respectivement -260 et -310), le nombre d'écoles primaires, accueillant à la fois des élèves de niveau élémentaire et préélémentaire, augmente (+235).

Dans le secteur privé sous contrat, la quasi-totalité des écoles sont des écoles primaires. Ces écoles primaires privées sous contrat accueillent en moyenne 186 élèves contre 127 dans les écoles primaires publiques (3). Dans le secteur public, ce sont les écoles élémentaires qui accueillent en moyenne le plus d'élèves (153) et les écoles maternelles qui en accueillent le moins (100).

Dans le secteur public, environ 3 400 écoles sont à classe unique (4). Près de la moitié des écoles publiques ont moins de cinq classes. Dans le secteur privé sous contrat, très peu d'écoles sont à classe unique : seulement 1,2% du total (5). Par ailleurs, 22,3% des écoles privées sous contrat comptent onze classes ou plus.

1 Évolution du nombre d'écoles selon le secteur



► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2023, DEPP

Précisions

Élèves de niveau préélémentaire, élémentaire et écoles maternelles, élémentaires, primaires – Tandis que les écoles maternelles n'accueillent que des élèves de niveau préélémentaire, les écoles primaires peuvent accueillir à la fois des élèves de niveau élémentaire et préélémentaire. Dans cette fiche, les « écoles élémentaires » décrivent les écoles qui n'accueillent que des élèves de niveau élémentaire.

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 22.38.

Source

DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

2 Évolution du nombre d'écoles

	2012	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Public									
Écoles maternelles	15 435	14 784	14 462	14 179	13 881	13 583	13 399	13 139	12 881
Écoles élémentaires	17 775	16 973	16 608	16 295	15 966	15 618	15 411	15 119	14 806
Écoles primaires	14 462	14 678	14 807	14 927	15 055	15 254	15 452	15 646	15 881
Total Public	47 672	46 435	45 877	45 401	44 902	44 455	44 262	43 904	43 568
Privé sous contrat									
Écoles maternelles	70	63	59	56	54	50	45	45	43
Écoles élémentaires	170	156	153	150	155	146	142	138	132
Écoles primaires	4 674	4 589	4 563	4 551	4 510	4 501	4 500	4 490	4 477
Total Privé sous contrat	4 914	4 808	4 775	4 757	4 719	4 697	4 687	4 673	4 652
Ensemble	52 586	51 243	50 652	50 158	49 621	49 152	48 949	48 577	48 220

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2023, DEPP

3 Nombre moyen d'élèves par école selon le type d'école à la rentrée 2022

	Écoles maternelles	Écoles élémentaires	Écoles primaires	Ensemble des écoles
Public	100	153	127	128
Privé sous contrat	96	152	186	185

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2023, DEPP

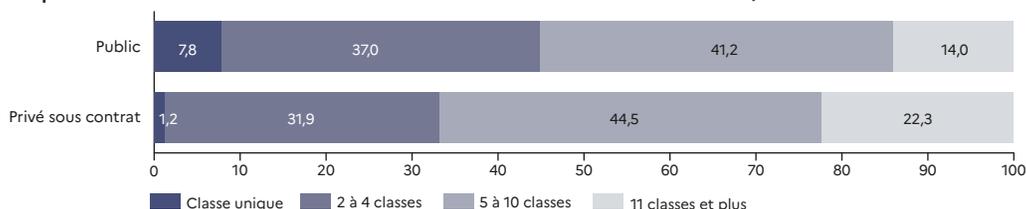
4 Nombre d'écoles selon le nombre de classes et le type d'école à la rentrée 2022

Nombre de classes	France métropolitaine + DROM			
	Écoles maternelles	Écoles élémentaires	Écoles primaires	Total
Public				
1	883	1 896	622	3 401
2	1 326	1 487	2 197	5 010
3	2 518	631	2 418	5 567
4	2 632	714	2 216	5 562
5 à 10	5 242	6 412	6 285	17 939
11 et plus	280	3 666	2 143	6 089
Total Public	12 881	14 806	15 881	43 568
Privé sous contrat				
1	6	15	36	57
2	11	31	332	374
3	8	8	463	479
4	7	10	616	633
5 à 10	10	41	2 021	2 072
11 et plus	1	27	1 009	1 037
Total Privé sous contrat	43	132	4 477	4 652
Ensemble	12 924	14 938	20 358	48 220

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2023, DEPP

5 Proportion d'écoles selon le nombre de classes et le secteur à la rentrée 2022, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2023, DEPP

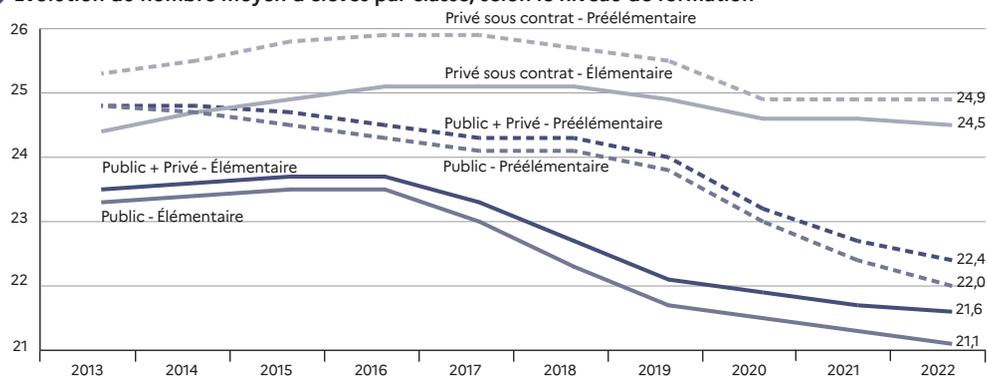
À la rentrée 2022, le nombre de classes est stable dans le premier degré public : 257 000 (2). Dans le secteur privé sous contrat, il est en légère diminution (34 700, soit -0,4%). Dans les écoles primaires, qui accueillent 2,8 millions d'élèves, les classes peuvent être constituées uniquement d'élèves de niveau préélémentaire, uniquement d'élèves de niveau élémentaire, ou être mixtes (3). Les classes mixtes sont toutefois assez peu répandues : 7 700 dans les écoles publiques et 1 700 dans les écoles privées sous contrat.

Dans le secteur privé sous contrat, le **nombre d'élèves par classe** se stabilise depuis 2020. Plus élevé que dans le public, il est de 24,9 en préélémentaire et de 24,5 en élémentaire (1)(4). Dans le public, la baisse de la taille des classes s'explique principalement par les mesures

de dédoublement des classes en éducation prioritaire : celles de CP et CE1 entre les rentrées 2017 et 2019, et celles de grande section depuis 2020. En 2015, la taille des classes de CP en réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+) était ainsi de 21,7 élèves. En 2022, elle est de 12,5 élèves (5). Quant aux classes de grande section, si elles sont toujours plus remplies que celles de CP et de CE1, elles n'accueillent toutefois plus que 14,8 élèves en moyenne en REP+ en 2022 contre 23,6 en 2015.

Les classes sont plus chargées dans le secteur privé, qui ne comprend aucune école en éducation prioritaire. En particulier, 14,4 % des classes préélémentaires et 10,1 % des classes élémentaires accueillent 30 élèves ou plus (6).

1 Évolution du nombre moyen d'élèves par classe, selon le niveau de formation



► Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques et privées sous contrat, hors ULIS.

RERS 2023, DEPP

Précisions

Diapre est un dispositif de remontées de données individuelles du premier degré qui couvre, à la rentrée 2022, 100 % des élèves des écoles publiques et 99,7 % des élèves des écoles privées sous contrat.

Nombre d'élèves par classe (E/C) – Lorsqu'une classe est mixte, le calcul du E/C consiste à comptabiliser les élèves dans leurs niveaux respectifs. Par exemple, si une classe est

constituée de 5 élèves de préélémentaire et de 15 élèves de CP, le E/C préélémentaire intégrera 5 élèves au numérateur et 0,25 classe au dénominateur, tandis que le E/C élémentaire intégrera 15 élèves au numérateur et 0,75 classe au dénominateur.

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 23.05.

2 Évolution du nombre de classes selon le secteur

Secteur	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Public	246 274	247 731	248 635	249 172	251 395	251 052	254 358	256 491	257 039	256 999
Privé sous contrat	34 148	34 124	34 811	34 733	35 221	34 975	35 022	35 186	34 865	34 721
Public + Privé	280 422	281 855	283 446	283 905	286 616	286 027	289 380	291 677	291 904	291 720

► Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques et privées sous contrat.

RERS 2023, DEPP

3 Nombre de classes et d'élèves selon le type d'école et le niveau de formation, à la rentrée 2022

Type d'école	Type de classe	Public		Privé sous contrat		Public + Privé sous contrat	
		Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Écoles maternelles	Classes préélémentaires	58 434	1 290 978	167	4 096	58 601	1 295 074
	Classes élémentaires	105 795	2 267 527	814	20 209	106 609	2 287 736
Écoles primaires	Classes préélémentaires	29 677	660 249	10 483	262 273	40 160	922 522
	Classes élémentaires	55 370	1 190 643	21 555	532 104	76 925	1 722 747
	Classes mixtes	7 723	155 080	1 702	37 313	9 425	192 393
Ensemble des écoles		256 999	5 564 477	34 721	855 995	291 720	6 420 472

► Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques et privées sous contrat.

RERS 2023, DEPP

Note : les élèves d'ULIS sont ici comptabilisés dans le niveau auquel ils appartiennent (préélémentaire ou élémentaire) ; les dispositifs ULIS ne sont par contre pas comptabilisés parmi les classes.

4 Évolution du nombre moyen d'élèves par classe, selon le secteur et le niveau de formation

Niveau	Public			Privé sous contrat			Public + Privé sous contrat		
	2015	2021	2022	2015	2021	2022	2015	2021	2022
Petite section	24,5	23,1	23,0	26,0	24,9	25,0	24,7	23,3	23,2
Moyenne section	24,8	23,2	23,0	26,0	25,1	25,0	24,9	23,4	23,2
Grande section	24,7	21,4	20,7	25,6	25,0	24,8	24,8	21,8	21,2
Préélémentaire	24,5	22,4	22,0	25,8	24,9	24,9	24,7	22,7	22,4
CP	22,4	18,7	18,6	23,8	23,2	23,0	22,5	19,2	19,1
CE1	23,2	19,4	19,3	24,5	24,1	24,0	23,4	20,0	19,8
CE2	23,8	22,7	22,6	25,1	24,8	24,8	23,9	23,0	22,9
CM1	24,0	23,1	23,0	25,5	25,2	25,2	24,2	23,4	23,3
CM2	24,2	23,3	23,2	25,8	25,6	25,5	24,4	23,6	23,5
Élémentaire	23,5	21,3	21,1	24,9	24,6	24,5	23,7	21,7	21,6
Total	23,9	21,7	21,5	25,2	24,7	24,6	24,0	22,0	21,8

► Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques et privées sous contrat, hors ULIS.

RERS 2023, DEPP

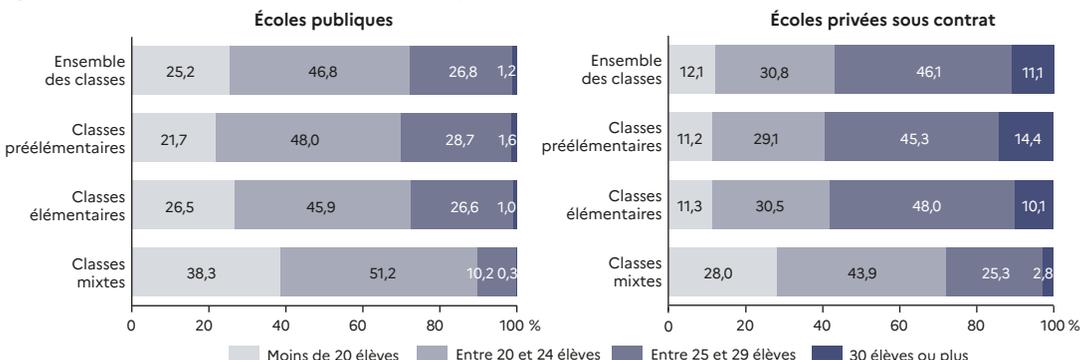
5 Évolution du nombre moyen d'élèves par classe, selon le niveau de formation

Niveau	REP+			REP			Public hors EP		
	2015	2021	2022	2015	2021	2022	2015	2021	2022
Petite section	23,3	22,2	22,2	23,4	22,2	22,1	24,8	23,4	23,3
Moyenne section	23,6	22,3	21,9	23,7	22,2	22,0	25,1	23,5	23,2
Grande section	23,6	15,1	14,8	23,7	18,6	16,6	25,0	22,9	22,6
Préélémentaire	23,2	19,0	18,7	23,4	20,6	19,6	24,9	23,2	23,0
CP	21,7	12,5	12,5	21,8	12,5	12,6	22,5	21,4	21,2
CE1	22,6	12,6	12,8	22,7	12,8	12,9	23,3	22,4	22,1
CE2	22,9	21,2	21,2	23,1	20,9	20,9	24,0	23,1	23,0
CM1	23,0	21,6	21,7	23,3	21,4	21,5	24,3	23,5	23,4
CM2	23,1	21,8	21,6	23,4	21,7	21,6	24,4	23,7	23,6
Élémentaire	22,6	16,6	16,7	22,8	16,7	16,8	23,7	22,8	22,6
Total	22,9	17,5	17,4	23,0	18,0	17,8	24,1	22,9	22,7

► Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques, hors ULIS.

RERS 2023, DEPP

6 Répartition des classes selon la taille et le type de classe à la rentrée 2022, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques et privées sous contrat.

RERS 2023, DEPP

Note : les élèves d'ULIS sont ici comptabilisés dans le niveau auquel ils appartiennent (préélémentaire ou élémentaire).

À la rentrée 2022, l'enseignement du premier degré en France regroupe 43 600 écoles publiques et 4 700 écoles privées sous contrat (1). Leur nombre est très variable selon l'académie. Celles qui disposent du plus grand nombre d'écoles sont Versailles (3 300), Lille (3 100), Grenoble (2 700) et Nantes (2 700). La part d'écoles primaires est très variable en fonction de l'académie. À Rennes et Nantes, elle représente respectivement 77 % et 66 % des écoles, tandis que cette part n'est que de 16 % à Créteil et 20 % à Versailles. La part très importante du secteur privé dans les académies de

Rennes (37 %) et Nantes (31 %) n'explique qu'en partie ces différences (2). La quasi-totalité (96 %) des écoles privées sous contrat sont en effet des écoles primaires. Cependant, sur le seul champ des écoles publiques, la part d'écoles primaires reste nettement plus élevée à Rennes (67 %) et Nantes (52 %) qu'à Paris (12 %), Créteil (13 %) ou Versailles (16 %).

Dans les DROM, la part d'écoles privées sous contrat est deux fois moins importante qu'en métropole (4,3 % contre 9,8 %). Il n'y en a notamment aucune à Mayotte.

Précisions

Élèves de niveau préélémentaire, élémentaire et écoles maternelles, élémentaires, primaires – Tandis que les écoles maternelles n'accueillent que des élèves de niveau préélémentaire, les écoles primaires peuvent accueillir à la fois des élèves de niveau élémentaire et préélémentaire. Dans cette fiche, nous appelons « écoles élémentaires » les écoles qui n'accueillent que des élèves de niveau élémentaire.

Source

DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.

1 Nombre d'écoles par académie à la rentrée 2022

Académies et régions académiques	Public				Privé sous contrat				Public + Privé	Part du privé sous contrat (%)	
	Écoles maternelles	Écoles élémentaires	Écoles primaires	Total	Écoles maternelles	Écoles élémentaires	Écoles primaires	Total	Total		
Clermont-Ferrand	242	340	555	1 137				112	112	1 249	9,0
Grenoble	600	715	1 106	2 421	2	5	242	249	2 670	9,3	
Lyon	453	479	850	1 782	2	2	281	285	2 067	13,8	
Auvergne-Rhône-Alpes	1 295	1 534	2 511	5 340	4	7	635	646	5 986	10,8	
Besançon	247	295	447	989		2	50	52	1 041	5,0	
Dijon	436	591	539	1 566			55	55	1 621	3,4	
Bourgogne-Franche-Comté	683	886	986	2 555		2	105	107	2 662	4,0	
Bretagne (Rennes)	226	248	965	1 439	15	27	802	844	2 283	37,0	
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	558	739	657	1 954	2	3	121	126	2 080	6,1	
Corse	60	69	115	244		1	4	5	249	2,0	
Nancy-Metz	588	647	697	1 932	2	4	51	57	1 989	2,9	
Reims	256	290	445	991		1	52	53	1 044	5,1	
Strasbourg	419	388	463	1 270	3	14	20	37	1 307	2,8	
Grand Est	1 263	1 325	1 605	4 193	5	19	123	147	4 340	3,4	
Amiens	431	599	754	1 784		2	67	69	1 853	3,7	
Lille	854	882	1 038	2 774	4	2	347	353	3 127	11,3	
Hauts-de-France	1 285	1 481	1 792	4 558	4	4	414	422	4 980	8,5	
Créteil	1 084	1 134	324	2 542	1	5	91	97	2 639	3,7	
Paris	283	281	74	638	1	8	98	107	745	14,4	
Versailles	1 355	1 256	512	3 123	1	9	138	148	3 271	4,5	
Île-de-France	2 722	2 671	910	6 303	3	22	327	352	6 655	5,3	
Normandie	543	712	1 074	2 329		1	191	192	2 521	7,6	
Bordeaux	608	868	936	2 412	1	1	216	218	2 630	8,3	
Limoges	135	209	262	606			17	17	623	2,7	
Poitiers	348	512	534	1 394		1	121	122	1 516	8,0	
Nouvelle-Aquitaine	1 091	1 589	1 732	4 412	1	2	354	357	4 769	7,5	
Montpellier	594	684	586	1 864		4	147	151	2 015	7,5	
Toulouse	571	764	961	2 296	1	3	205	209	2 505	8,3	
Occitanie	1 165	1 448	1 547	4 160	1	7	352	360	4 520	8,0	
Pays de la Loire (Nantes)	429	482	969	1 880	6	22	819	847	2 727	31,1	
Aix-Marseille	708	724	353	1 785	1	7	126	134	1 919	7,0	
Nice	414	423	236	1 073		3	49	52	1 125	4,6	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 122	1 147	589	2 858	1	10	175	186	3 044	6,1	
France métropolitaine	12 442	14 331	15 452	42 225	42	127	4 422	4 591	46 816	9,8	
Guadeloupe	107	111	52	270	1	1	13	15	285	5,3	
Guyane	50	62	63	175			9	9	184	4,9	
La Réunion	152	138	203	493		2	24	26	519	5,0	
Martinique	63	75	79	217		2	9	11	228	4,8	
Mayotte	67	89	32	188					188	0,0	
DROM	439	475	429	1 343	1	5	55	61	1 404	4,3	
France métropolitaine + DROM	12 881	14 806	15 881	43 568	43	132	4 477	4 652	48 220	9,6	

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

RERS 2023, DEPP

2 Part des écoles privées sous contrat à la rentrée 2022, en %



France métropolitaine + DROM : 9,6 %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

RERS 2023, DEPP

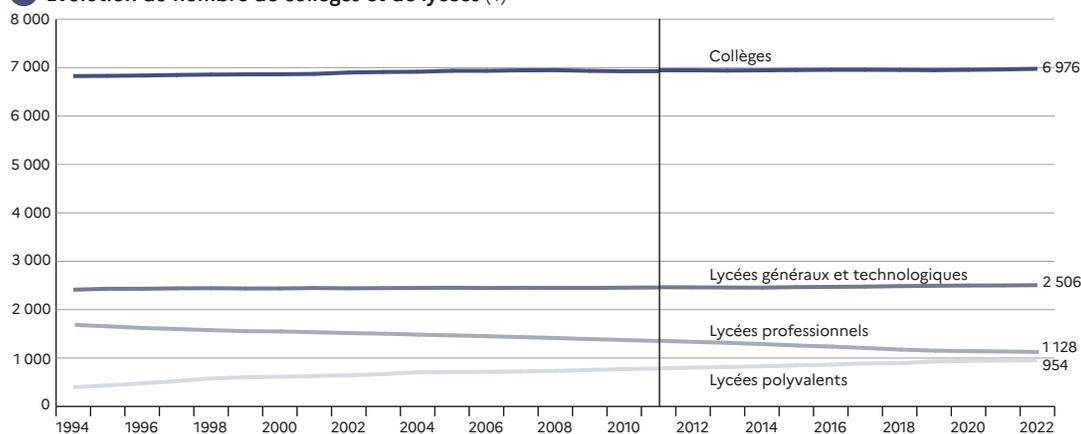
Entre 1960 et 1980, le nombre de collèges croît pour permettre la scolarisation massive des jeunes dans le premier cycle du secondaire. À partir de 1985 (année de création du baccalauréat professionnel), le nombre de lycées du secteur public augmente pour accueillir les élèves plus nombreux dans le second cycle long (général, technologique ou professionnel). Depuis les années 2000, le nombre de lycées professionnels (LP) diminue, tandis que celui des lycées polyvalents (LPO) augmente (1). À la rentrée 2022, le nombre d'établissements publics et privés sous contrat du second degré est de 10 700. Il augmente légèrement après une période de stabilité entre 2019 et 2021 (2).

Le nombre global de **classes** (236 300) augmente à la rentrée 2022 (3). Cette hausse concerne principalement les LPO des secteurs public et privé sous contrat. Le nombre moyen d'élèves par classe au collège augmente depuis 2010. Ainsi, en 2022, plus d'un élève

supplémentaire est comptabilisé par rapport à 2010 (4). L'entrée au collège de générations très nombreuses et la forte baisse des redoublements dans le premier degré sont les principales explications. Entre les rentrées 2021 et 2022, le nombre de classes au collège diminue dans le secteur public, mais augmente dans le secteur privé sous contrat. Dans les lycées généraux et technologiques à la rentrée 2022, l'effectif moyen par classe atteint 27,1 élèves, en baisse depuis 2020 (27,7 élèves). Dans les LP, après une période de stabilité depuis 2018, le nombre moyen d'élèves par classe passe de 18,3 en 2020 à 17,5 en 2022.

Les classes sont en moyenne moins chargées dans les lycées privés sous contrat que dans les lycées publics. Leurs effectifs comptent un à deux élèves de moins en moyenne. Au contraire, dans les collèges privés sous contrat, les classes comptent en moyenne 2,4 élèves de plus que celles des collèges publics.

1 Évolution du nombre de collèges et de lycées (1)



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

1. Collège, lycée professionnel (LP), lycée d'enseignement général et technologique (LEGT), lycée polyvalent (LPO), établissement régional d'enseignement adapté (EREA) : voir « Glossaire ».

RERS 2023, DEPP

Précisions

Établissements du second degré – Collèges, lycées et établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) relevant du ministère chargé de l'éducation nationale.

Nombre moyen d'élèves par classe – C'est le rapport du nombre d'élèves sur le nombre de classes. Sont comptés tous les élèves de l'établissement, quelle que soit la formation suivie, y compris l'enseignement post-baccalauréat.

Pour en savoir plus

- Séries chronologiques :
 - Le nombre d'établissements du second degré par secteur d'enseignement et type d'établissement.
 - Le nombre de divisions (classes) des collèges et lycées par secteur d'enseignement et type d'établissement.
 - Le nombre moyen d'élèves par division (classe) par secteur d'enseignement et type d'établissement.

2 Évolution du nombre d'établissements du second degré (1)

	1995	2000	2005	2010	2015	2018	2019	2020	2021	2022
Public										
Collèges	5 082	5 128	5 220	5 253	5 290	5 290	5 289	5 294	5 303	5 316
LP	1 177	1 108	1 050	973	874	819	806	800	794	790
LEGT	1 474	1 513	1 551	1 576	1 600	1 612	1 618	1 624	1 626	1 631
dont LPO	389	477	525	582	659	702	722	730	738	742
EREA	82	80	80	80	79	78	78	77	76	76
Total Public	7 815	7 829	7 901	7 882	7 843	7 799	7 791	7 795	7 799	7 813
Privé sous contrat										
Collèges	1 748	1 735	1 715	1 672	1 660	1 662	1 658	1 660	1 659	1 660
LP	482	446	423	403	389	359	351	347	345	338
LEGT	958	925	902	878	866	874	875	875	874	875
dont LPO	45	137	187	190	190	191	208	210	211	212
EREA					1	1	1	1	1	1
Total Privé sous contrat	3 188	3 106	3 040	2 953	2 916	2 896	2 885	2 883	2 879	2 874
Ensemble	11 003	10 935	10 941	10 835	10 759	10 695	10 676	10 678	10 678	10 687

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

RERS 2023, DEPP

1. Voir [1] supra.

3 Évolution du nombre de classes selon le type d'établissement (1)

	1995	2000	2005	2010	2015	2018	2019	2020	2021	2022
Public										
Collèges	116 431	115 614	109 628	106 733	106 697	106 919	107 272	107 539	107 313	106 944
LP	24 041	23 011	22 422	21 658	18 929	18 459	17 989	17 942	17 931	18 084
LEGT	53 248	55 989	56 999	55 924	58 862	62 334	61 920	61 435	62 112	62 397
dont LPO	n.d.	n.d.	20 402	22 378	26 264	29 455	30 257	30 457	31 028	31 431
EREA	1 324	1 149	980	944	904	892	880	872	866	861
Total Public	195 044	195 763	190 029	185 259	185 392	188 604	188 061	187 788	188 222	188 286
Privé sous contrat										
Collèges	25 987	25 747	25 721	25 642	25 877	26 000	26 077	26 168	26 148	26 246
LP	5 239	5 445	5 244	5 033	4 870	4 603	4 491	4 467	4 449	4 392
LEGT	15 705	16 087	16 351	16 646	16 715	17 419	17 220	17 068	17 222	17 352
dont LPO	n.d.	n.d.	n.d.	5 886	5 855	6 044	6 351	6 405	6 488	6 540
EREA					12	14	14	14	14	14
Total Privé sous contrat	46 931	47 278	47 316	47 321	47 474	48 036	47 802	47 717	47 833	48 004
Total Ensemble	241 975	243 041	237 345	232 580	232 866	236 640	235 863	235 505	236 055	236 290

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

RERS 2023, DEPP

1. Voir [1] supra.

Lecture : en 2022, on dénombre 236 290 classes accueillant des élèves du second degré ou du supérieur en lycée (STS, CPGE, etc.).

4 Évolution du nombre moyen d'élèves par classe selon le type d'établissement (1)

	1995	2000	2005	2010	2015	2018	2019	2020	2021	2022
Public										
Collèges	23,7	23,3	23,3	23,6	24,3	24,5	24,7	24,8	24,8	24,9
LP	22,0	20,2	20,1	19,0	19,1	18,4	18,4	18,4	18,0	17,6
LEGT	28,6	27,4	27,3	26,8	27,9	27,6	27,8	27,9	27,6	27,4
dont LPO			24,6	23,8	25,2	25,0	25,1	25,2	24,8	24,6
EREA	9,2	9,7	11,1	11,0	11,1	10,7	10,6	10,7	10,5	10,2
Privé sous contrat										
Collèges	24,9	25,0	24,9	25,6	26,4	27,1	27,3	27,3	27,4	27,3
LP	22,5	19,9	19,7	19,4	18,7	17,7	17,8	17,6	17,3	17,1
LEGT	26,1	24,6	24,6	24,7	25,8	25,7	26,3	26,8	26,7	26,1
dont LPO			22,3	22,0	22,5	22,7	23,0	22,8	22,2	22,2
EREA					14,3	14,6	14,1	15,0	15,3	15,9
Public + Privé sous contrat										
Collèges	23,9	23,7	23,6	24,0	24,7	25,0	25,2	25,3	25,3	25,4
LP	22,1	20,1	20,1	19,1	19,0	18,3	18,3	18,3	17,9	17,5
LEGT	28,0	26,8	26,7	26,3	27,5	27,2	27,4	27,7	27,4	27,1
dont LPO			24,1	23,4	24,7	24,6	24,7	24,8	24,5	24,2
EREA	9,2	9,7	11,1	11,0	11,2	10,7	10,7	10,8	10,5	10,2

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

RERS 2023, DEPP

1. Voir [1] supra.

Lecture : en 2022, les classes de LEGT scolarisent en moyenne 27,1 élèves ou étudiants.

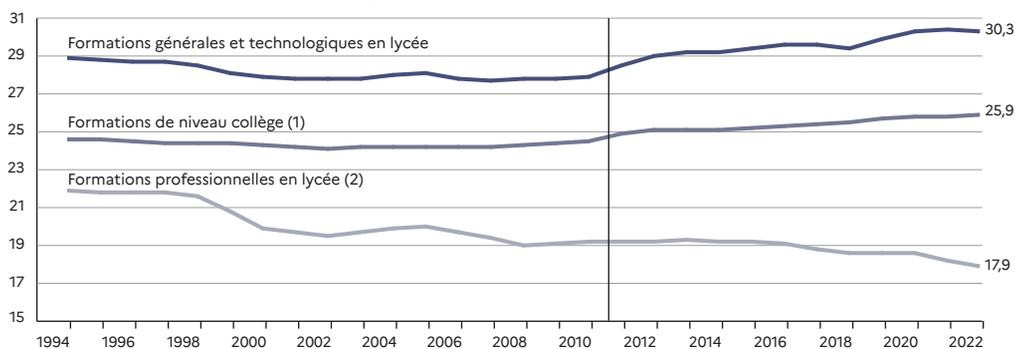
Les établissements du second degré des secteurs public et privé sous contrat scolarisent généralement les élèves dans les **classes** de la sixième à la troisième au collège, celles des formations générales et technologiques dans les LEGT et celles des formations professionnelles dans les LP (2). Des exceptions sont recensées : 4,2% des élèves scolarisés dans les lycées professionnels publics sont des élèves de formations en collège, principalement de classes de troisième préparatoire à l'enseignement professionnel (« prépa-métiers »). Les enseignements post-baccalauréat (STS ou CPGE) concernent près d'un élève sur huit dans les LEGT. L'enseignement adapté est essentiellement assuré dans les collèges et dans les EREA.

À la rentrée 2022, le nombre de classes (ou divisions) diminue dans les formations en collège public et

augmente dans les formations générales et technologiques en lycée de tous secteurs (3). En 2022, le nombre moyen d'élèves par classe dans les formations générales et technologiques en lycée est plus élevé dans le secteur public (30,6) que dans le secteur privé sous contrat (29,2) (4). Au contraire, au collège, le nombre moyen d'élèves est plus élevé dans le secteur privé (27,4) que dans le secteur public (25,4).

Dans les formations professionnelles en lycée, la taille moyenne des classes est de 17,9 élèves (1). Dans ces formations, l'évolution la plus notable est constatée : à la rentrée 1994, quatre élèves de plus étaient comptabilisés par classe. Dans les autres formations, en collège et en lycée général et technologique, le nombre moyen d'élèves par classe augmente depuis 2008.

1 Évolution du nombre moyen d'élèves par division (ou classe) selon le niveau de formation



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

1. Hors Segpa.

2. Hors EREA privé sous contrat de Mayotte.

RERS 2023, DEPP

Précisions

Le **nombre moyen d'élèves par classe** est le rapport du nombre d'élèves par le nombre de classes. Dans cette page, les élèves sont comptés en fonction du niveau de formation suivi. Ainsi, sont retenus, dans le calcul de la classe de troisième, tous les élèves, qu'ils soient scolarisés dans les collèges ou dans les lycées professionnels. Aussi, l'indicateur calculé ici ne peut être comparé à celui de la fiche 2.04 calculé selon le type d'établissement fréquenté et est le même que l'indicateur présent dans la fiche 2.06. Par ailleurs, le nombre moyen d'élèves par structure (E/S) rend compte

des conditions d'enseignement de manière plus précise que le nombre moyen d'élèves par classe. En effet, le E/S prend en compte les différences de taille de toutes les structures, classes entières (ou divisions) comme groupes d'élèves. Il est présenté dans la fiche 8.12.

EREA, LP, LEGT, LPO, Segpa – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Séries chronologiques : le nombre moyen d'élèves par division (classe) selon le niveau de formation.

Source

DEPP, Systèmes d'information Scolarité.

2 Répartition des élèves selon le type d'établissement et le niveau de formation à la rentrée 2022, y compris post-bac, en %

	Formations de niveau collège	Enseignement adapté (Segpa)	Formations professionnelles en lycée (1)	Formations générales et technologiques en lycée	STS/CPGE (2)	Ensemble	Nombre total d'élèves	dont élèves du 2 ^d degré
Public								
Collèges	97,0	3,0	ε	ε		100,0	2 660 110	2 660 110
LP	4,2		92,7	0,6	2,5	100,0	318 378	310 445
LEGT	0,5		12,0	74,6	12,9	100,0	1 706 685	1 486 311
dont LPO	1,0		26,4	62,2	10,3	100,0	773 187	693 179
EREA	7,5	30,2	60,1	1,6	0,5	100,0	8 800	8 752
Privé sous contrat								
Collèges	99,4	0,6		ε		100,0	730 385	730 165
LP	7,0	0,1	86,1	0,6	6,2	100,0	80 260	75 287
LEGT	1,4	ε	10,7	75,5	12,3	100,0	460 451	403 678
dont LPO	2,3	ε	32,8	49,1	15,8	100,0	145 774	122 792
EREA		56,5	43,5			100,0	223	223

► **Champ** : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

1. Y compris les préparations diverses pré-bac et formations complémentaires de niveaux 3 et 4.

2. Y compris les préparations diverses post-bac et formations complémentaires de niveau 5.

Lecture : 74,6% des élèves accueillis dans les LEGT du secteur public suivent des formations générales et technologiques en lycée.

RERS 2023, DEPP

3 Évolution du nombre de divisions (ou classes) selon le niveau de formation

	2005	2010	2015	2018	2019	2020	2021	2022	Évolution 2021/2022
Public									
Formations de niveau collège (1)	103 308	101 399	101 762	102 155	102 566	102 860	102 634	102 302	-332
Segpa	7 822	6 872	6 334	6 147	6 110	6 088	6 054	6 036	-19
Formations professionnelles en lycée	28 392	28 878	27 322	27 662	27 508	27 565	27 749	28 046	297
Formations générales et technologiques en lycée	41 850	39 127	40 740	42 864	42 085	41 245	41 548	41 626	78
Total Public	181 372	176 275	176 158	178 829	178 268	177 758	177 986	178 010	24
Privé sous contrat									
Formations de niveau collège (1)	26 093	25 931	26 020	26 118	26 178	26 275	26 251	26 338	87
Segpa	292	329	375	362	367	362	361	362	1
Formations professionnelles en lycée	7 050	7 056	6 862	6 828	6 750	6 710	6 697	6 672	-25
Formations générales et technologiques en lycée	11 712	11 638	11 665	12 044	11 831	11 626	11 719	11 826	107
Total Privé sous contrat	45 147	44 953	44 923	45 352	45 126	44 973	45 027	45 198	171
Total Public + Privé	226 519	221 228	221 081	224 181	223 394	222 731	223 013	223 208	195

► **Champ** : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

1. Y compris 3^e « prépa-métiers », hors Segpa.

RERS 2023, DEPP

4 Évolution du nombre moyen d'élèves par division (ou classe) selon le niveau de formation

	2005	2010	2015	2018	2019	2020	2021	2022
Public								
Formation de niveau collège	23,3	23,5	24,2	24,4	24,6	24,7	24,7	24,8
Formations de niveau collège, hors Segpa (1)	24,0	24,2	24,9	25,1	25,3	25,4	25,3	25,4
Segpa	13,5	13,3	13,3	13,1	13,4	13,6	13,6	13,5
Formations professionnelles en lycée	20,0	19,1	19,3	18,7	18,7	18,8	18,3	18,0
Formations générales et technologiques en lycée	28,8	28,5	30,0	29,9	30,3	30,7	30,7	30,6
Privé sous contrat (2)								
Formation de niveau collège	24,9	25,4	26,3	27,0	27,1	27,1	27,3	27,2
Formations de niveau collège, hors Segpa (1)	25,0	25,6	26,5	27,2	27,4	27,3	27,5	27,4
Segpa	13,9	12,6	11,6	11,5	11,7	12,0	12,2	11,9
Formations professionnelles en lycée	19,8	19,6	18,8	18,0	18,1	18,0	17,7	17,4
Formations générales et technologiques en lycée	25,7	25,9	27,4	27,6	28,4	29,2	29,6	29,2
Public + Privé sous contrat (2)								
Formation de niveau collège	23,6	23,9	24,6	24,9	25,1	25,2	25,2	25,3
Formations de niveau collège, hors Segpa (1)	24,2	24,5	25,2	25,5	25,7	25,8	25,8	25,9
Segpa	13,5	13,3	13,2	13,0	13,3	13,5	13,6	13,4
Formations professionnelles en lycée	20,0	19,2	19,2	18,6	18,6	18,6	18,2	17,9
Formations générales et technologiques en lycée	28,1	27,9	29,4	29,4	29,9	30,3	30,4	30,3

► **Champ** : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat.

1. Y compris 3^e « prépa-métiers ».

2. Hors EREA privé sous contrat de Mayotte.

RERS 2023, DEPP

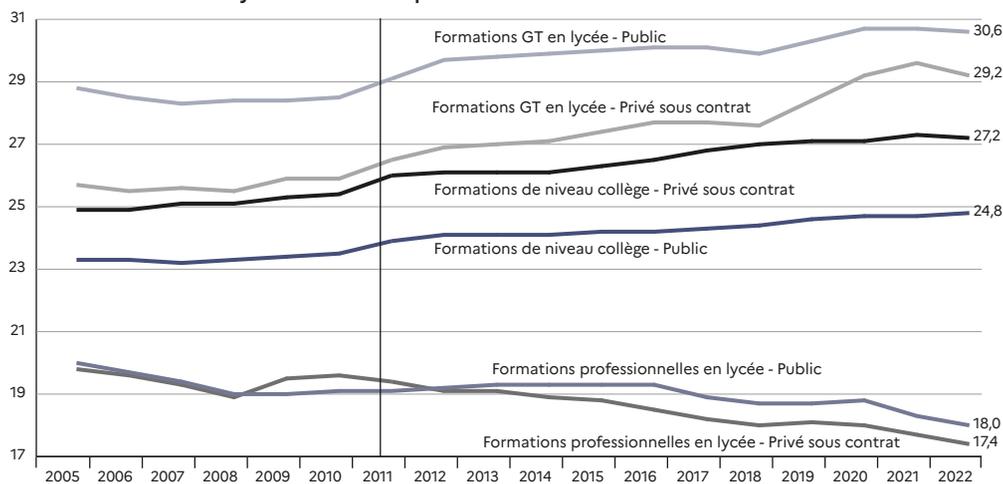
Les **classes** (ou divisions) des formations générales et technologiques en lycée sont les plus chargées du second degré (30,3 élèves) (2). Au contraire, la taille moyenne des classes est la plus faible dans les formations professionnelles en lycée (17,9 élèves par classe), avec des disparités selon le domaine et selon le diplôme préparé (19,4 en baccalauréat professionnel contre 13,0 en CAP). Dans les formations en collège, y compris Segpa, les classes des établissements publics et privés sous contrat comptent 25,3 élèves en moyenne.

La taille des classes est différente selon le secteur d'enseignement (3). Pour les formations en collège, le nombre moyen d'élèves par classe dans le secteur privé sous contrat est plus élevé que dans le secteur public (respectivement 27,2 et 24,8 élèves) (1). Dans les formations générales et technologiques en lycée, les plus chargées, les classes des établissements publics comptent en moyenne plus d'un élève de plus que celles

des établissements privés sous contrat. Dans les formations professionnelles en lycée, les classes du secteur public sont légèrement plus chargées que celles du secteur privé sous contrat (18,0 et 17,4 élèves). La taille moyenne des classes du domaine des « Services » est plus importante dans le secteur public (20,9 contre 19,2), ce qui explique en partie cet écart. De manière générale, les classes du domaine de la « Production » ont de plus faibles effectifs que celles du domaine des services.

En quinze ans, le nombre d'élèves par classe a légèrement augmenté en collège (+1,6 élève dans le secteur public et +2,1 dans le secteur privé sous contrat) ainsi que pour les formations générales et technologiques en lycée (+2,3 dans le secteur public et +3,6 dans le secteur privé sous contrat). Il a baissé pour les formations professionnelles en lycée (-1,4 élève dans le secteur public et -1,9 dans le secteur privé sous contrat).

1 Évolution de la taille moyenne des classes par niveau de formation et secteur



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat, MENJ.
1. Hors EREA privé sous contrat de Mayotte.

RERS 2023, DEPP

Précisions

Le **nombre moyen d'élèves par classe** est le rapport du nombre d'élèves par le nombre de classes. Dans cette page, les élèves sont comptés en fonction du niveau de formation suivi. Dans le calcul de la classe de troisième par exemple, tous les élèves sont retenus, qu'ils soient scolarisés dans les collèges ou dans les lycées professionnels. Aussi, l'indicateur calculé ici ne peut être comparé à celui de la fiche 2.04,

qui est calculé selon le type d'établissement fréquenté. En revanche, la comparaison avec l'indicateur présent dans la fiche 2.05 est possible. Par ailleurs, le nombre moyen d'élèves par structure (E/S) rend compte des conditions d'enseignement de manière plus précise que le nombre moyen d'élèves par classe. En effet, le E/S prend en compte les différences de taille de toutes les structures, classes entières (ou divisions) comme groupes d'élèves. Il est présenté dans la fiche 8.12.

2 Répartition des classes (ou divisions) selon la taille et le nombre moyen d'élèves à la rentrée 2022, en %

Classes	14 élèves et moins	15 à 19 élèves	20 à 24 élèves	25 à 29 élèves	30 à 34 élèves	35 à 39 élèves	40 élèves et plus	Total	Nombre de classes	Nombre moyen d'élèves/classe
Sixième	0,9	3,6	29,7	53,1	12,5	0,2	ε	100,0	32 263	25,7
Cinquième	0,7	2,6	24,9	56,4	15,2	0,2	ε	100,0	31 915	26,2
Quatrième	0,8	2,6	26,9	55,7	13,8	0,2	ε	100,0	31 609	26,0
Troisième	1,8	3,9	28,8	52,9	12,4	0,2	ε	100,0	32 853	25,6
Total de la sixième à la troisième	1,0	3,2	27,6	54,5	13,5	0,2	ε	100,0	128 640	25,9
Segpa	51,6	47,2	0,9	0,3	ε	0,0	ε	100,0	6 390	13,4
Total formations de niveau collège (1)(3)	3,4	5,2	26,3	52,0	12,8	0,2	ε	100,0	135 030	25,3
Public	3,7	5,4	29,2	54,3	7,5	ε	ε	100,0	108 338	24,8
Privé sous contrat	2,3	4,7	14,6	42,6	34,6	1,0	0,1	100,0	26 692	27,2
CAP production seul	74,1	14,4	8,9	2,1	0,6	ε	ε	100,0	4 966	12,0
CAP services seul	56,3	22,2	14,1	5,5	1,7	0,2	0,1	100,0	3 240	14,6
Total CAP	67,0	17,5	10,9	3,4	1,0	0,1	ε	100,0	8 206	13,0
Bac pro, BMA production seul	37,9	21,3	27,5	9,9	3,3	0,1	ε	100,0	11 981	17,2
Bac pro, BMA services seul	16,4	20,9	27,2	19,3	14,4	1,5	0,2	100,0	13 879	21,8
Total Bac pro/BMA	27,8	20,7	26,8	14,6	9,0	0,9	0,2	100,0	26 506	19,4
Total formations professionnelles en lycée (2)(3)	37,1	20,0	23,0	12,0	7,1	0,7	0,1	100,0	34 712	17,9
Public	36,6	19,4	24,2	12,0	7,3	0,5	ε	100,0	28 046	18,0
Privé sous contrat	39,0	22,4	18,1	12,0	6,6	1,2	0,6	100,0	6 666	17,4
Seconde GT	1,0	1,3	6,0	14,7	52,7	24,1	0,3	100,0	17 746	31,4
Première GT	2,0	3,1	9,9	20,8	46,6	17,3	0,3	100,0	18 011	29,9
Terminale GT	2,6	3,7	10,3	20,7	46,4	16,1	0,2	100,0	17 695	29,6
Total formations GT en lycée	1,9	2,7	8,8	18,7	48,5	19,1	0,3	100,0	53 452	30,3
Public	1,3	2,1	8,4	17,5	50,6	20,0	ε	100,0	41 626	30,6
Privé sous contrat	3,9	4,7	10,1	22,9	41,3	16,0	1,1	100,0	11 826	29,2

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat, MENJ.

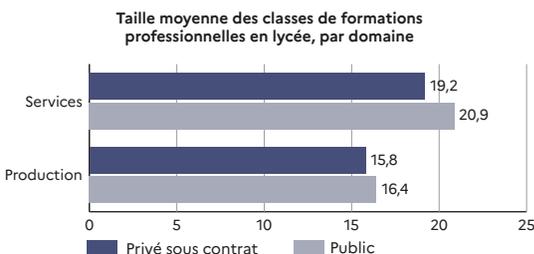
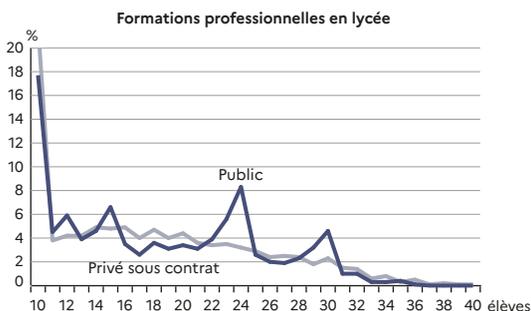
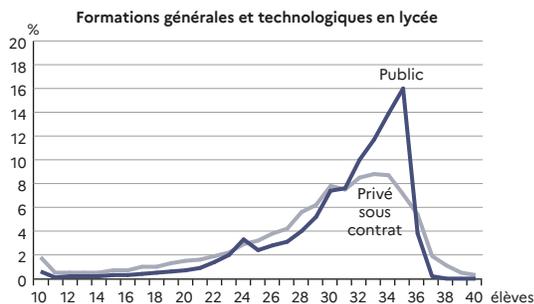
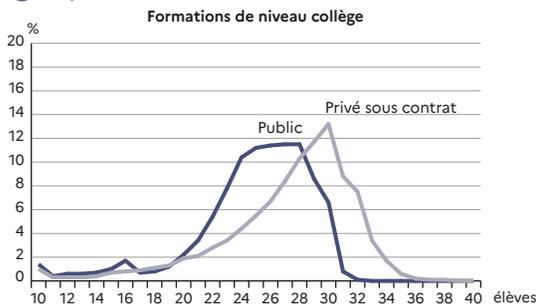
1. Y compris dispositifs relais.

2. Y compris le brevet de technicien, les formations complémentaires de niveaux 3 et 4 et les préparations diverses pré-bac.

3. Hors EREA privé sous contrat de Mayotte.

RERS 2023, DEPP

3 Répartition des classes (ou divisions) à la rentrée 2022 selon la taille (1), en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat, MENJ.

1. Hors EREA privé sous contrat de Mayotte.

Lecture : 11,4% des classes de formations en collège dans les établissements publics accueillent exactement 26 élèves, contre 6,7% dans l'enseignement privé sous contrat.

RERS 2023, DEPP

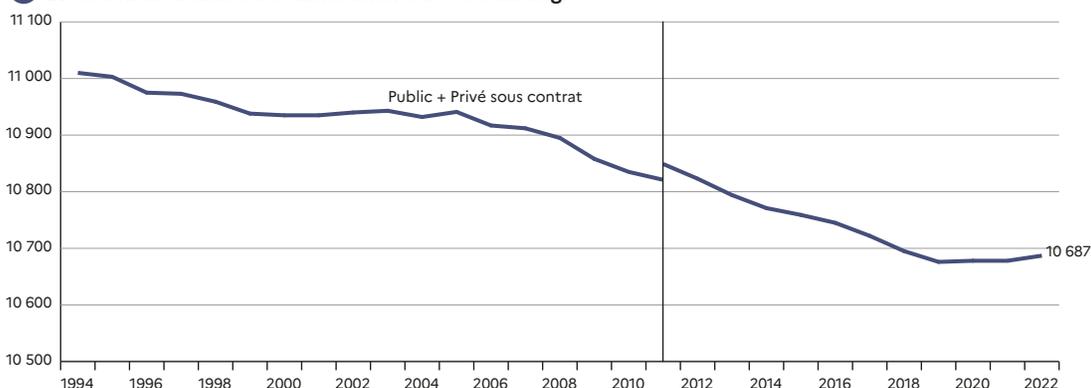
Sur le territoire national, le nombre d'établissements du second degré a diminué entre les rentrées 1994 et 1999. Après une période de relative stabilité, il a diminué de nouveau entre les rentrées 2006 et 2019. Depuis 1994, cela représente plus de 300 établissements en moins, essentiellement des établissements privés sous contrat (1). Une partie des disparitions correspond en fait à des regroupements administratifs de LP et LEGT pour former des lycées polyvalents (LPO). À la rentrée 2022, le nombre d'établissements est de 10 687, dont 389 dans les DROM (2). Les différences entre académies sont le reflet conjugué de la démographie et de la taille des établissements. Quatre académies de France métropolitaine totalisent à elles seules près de 25% des établissements : Créteil, Lille, Nantes et Versailles.

Deux tiers des lycées sont des lycées d'enseignement général et technologique. Parmi ces derniers, plus d'un

tiers sont des lycées polyvalents (LPO). Au total, 57,3% des lycées proposent des formations professionnelles (lycée professionnel et LPO), avec toutefois des disparités géographiques : un lycée sur trois à Paris contre plus de sept sur dix dans les académies de Besançon, Dijon, Guyane, Martinique, Montpellier et La Réunion (3).

Au niveau national, 2 874 établissements du second degré relèvent du secteur privé sous contrat. La part du secteur privé sous contrat est la plus élevée dans les académies de Rennes, Nantes et Paris. À l'exception de l'académie de Nice et de celles des DROM, 76 établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA) publics couvrent l'ensemble du territoire. Les académies de Versailles et de Lille disposent chacune de plus de cinq EREA et Mayotte dispose d'un EREA dans le secteur privé.

1 Évolution du nombre d'établissements du second degré



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat, MENJ.

RERS 2023, DEPP

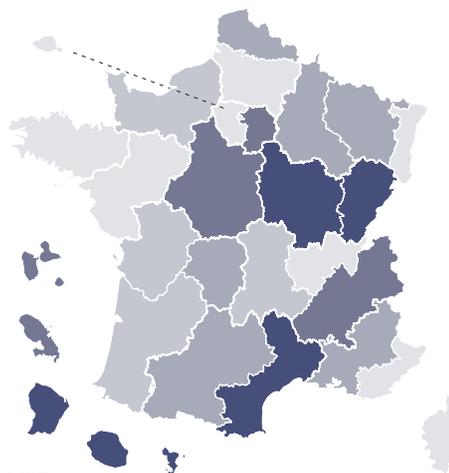
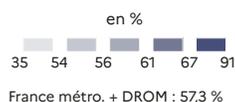
2 Nombre d'établissements du second degré par académie à la rentrée 2022

Académies et régions académiques	Public						Privé sous contrat					Public + Privé Total	Part du privé sous contrat (%)
	Collèges	LP	LEGT	dont LPO	EREA	Total	Collèges	LP	LEGT	dont LPO	Total		
Clermont-Ferrand	138	16	31	14	3	188	49	9	23	5	81	269	30,1
Grenoble	247	27	80	51	4	358	80	27	40	9	147	505	29,1
Lyon	217	44	68	20	3	332	96	35	54	4	185	517	35,8
Auvergne-Rhône-Alpes	602	87	179	85	10	878	225	71	117	18	413	1 291	32,0
Besançon	107	18	28	16	2	155	36	11	8	1	55	210	26,2
Dijon	158	13	44	26	3	218	24	2	16	13	42	260	16,2
Bourgogne-Franche-Comté	265	31	72	42	5	373	60	13	24	14	97	470	20,6
Bretagne (Rennes)	212	36	62	18	4	314	172	16	62	21	250	564	44,3
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	230	37	50	18	3	320	56	10	23	9	89	409	21,8
Corse	29	4	9	4	1	43	2		2		4	47	8,5
Nancy-Metz	216	33	59	30	3	311	39	25	29		93	404	23,0
Reims	130	17	39	16	2	188	30	7	14	4	51	239	21,3
Strasbourg	147	16	53	27	1	217	24	7	21		52	269	19,3
Grand Est	493	66	151	73	6	716	93	39	64	4	196	912	21,5
Amiens	173	36	46	13	2	257	44	18	25		87	344	25,3
Lille	327	72	87	30	6	492	112	12	57	25	181	673	26,9
Hauts-de-France	500	108	133	43	8	749	156	30	82	25	268	1 017	26,4
Créteil	366	32	134	87	3	535	68	12	48	8	128	663	19,3
Paris	114	29	70	19	3	216	64		65	10	129	345	37,4
Versailles	426	40	154	80	7	627	105	11	68	16	184	811	22,7
Île-de-France	906	101	358	186	13	1 378	237	23	181	34	441	1 819	24,2
Normandie	305	35	88	39	5	433	83	21	43	9	147	580	25,3
Bordeaux	265	57	73	23	5	400	90	25	36	1	151	551	27,4
Limoges	77	18	23	7	1	119	10	2	7	3	19	138	13,8
Poitiers	159	30	44	11	4	237	42	2	14	6	58	295	19,7
Nouvelle-Aquitaine	501	105	140	41	10	756	142	29	57	10	228	984	23,2
Montpellier	202	19	57	35	2	280	60	6	26	16	92	372	24,7
Toulouse	244	39	77	35	3	363	79	28	36	5	143	506	28,3
Occitanie	446	58	134	70	5	643	139	34	62	21	235	878	26,8
Pays de la Loire (Nantes)	252	32	72	29	3	359	164	18	67	23	249	608	41,0
Aix-Marseille	211	37	62	29	3	313	70	17	54	15	141	454	31,1
Nice	144	20	39	15		203	33	8	21	4	62	265	23,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	355	57	101	44	3	516	103	25	75	19	203	719	28,2
France métropolitaine	5 096	757	1 549	692	76	7 478	1 632	329	859	207	2 820	10 298	27,4
Guadeloupe	46	7	17	8		70	6	5	5	1	16	86	18,6
Guyane	31	3	11	8		45	6		3	1	9	54	16,7
Martinique	43	9	14	7		66	7	2	5	2	14	80	17,5
Mayotte	22	1	10	9		33					1(1)	34	2,9
La Réunion	78	13	30	18		121	9	2	3	1	14	135	10,4
DROM	220	33	82	50	0	335	28	9	16	5	54	389	13,9
France métropolitaine + DROM	5 316	790	1 631	742	76	7 813	1 660	338	875	212	2 874	10 687	26,9

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat, MENJ.
1. Il s'agit d'un EREA.

RERS 2023, DEPP

3 Part des lycées proposant un enseignement professionnel à la rentrée 2022, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat, MENJ.

RERS 2023, DEPP

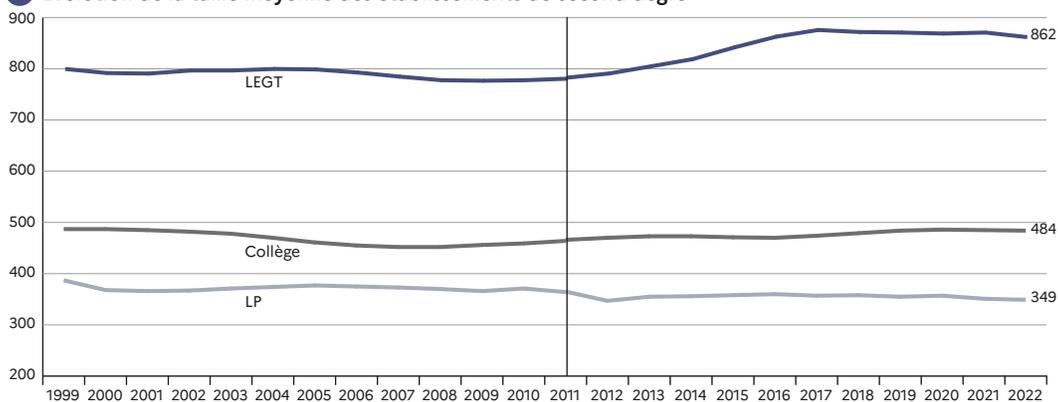
Les établissements scolaires de France sont de tailles extrêmement variées : 484 élèves en moyenne pour les collèges, 862 pour les LEGT et 349 pour les LP (1). L'effectif moyen des collèges atteint 500 élèves dans le secteur public et 432 dans le secteur privé sous contrat (2). La taille moyenne des LP par secteur varie encore plus que celle des collèges : 403 élèves pour les LP publics et 222 pour ceux du privé sous contrat. Près de trois LP privés sous contrat sur quatre comptent moins de 300 élèves (3). En LEGT, l'effectif moyen est de 1 046 élèves pour le secteur public et 518 pour le secteur privé sous contrat.

Un peu plus d'un LEGT sur deux dans le secteur public et un sur quatre dans le secteur privé sous contrat sont des lycées polyvalents (LPO). La taille moyenne de ces

établissements est proche de celle de l'ensemble des LEGT pour le secteur public (1 042 contre 1 046) mais elle est beaucoup plus grande pour le secteur privé sous contrat (685 contre 518).

La taille des établissements évolue au cours du temps. L'effectif moyen des collèges a ainsi baissé entre 1999 et 2007 (de 487 à 452), avant de remonter progressivement : 484 à la rentrée 2022. En LP, les effectifs moyens ont connu une diminution entre 1999 et 2012 (387 à 347) et restent stables depuis. Enfin, après avoir légèrement baissé entre 1999 et 2010 (800 à 778), le nombre moyen d'élèves accueillis en LEGT augmente très fortement entre 2012 et 2017 (+85) avant de se stabiliser. Il baisse légèrement à la rentrée 2022 (-9).

1 Évolution de la taille moyenne des établissements du second degré



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat (hors EREA).

RERS 2023, DEPP

Précisions

La taille des établissements scolaires prend en compte l'intégralité des élèves scolarisés dans l'établissement (y compris l'enseignement adapté et l'enseignement post-baccalauréat) ou dans les annexes qui peuvent lui être rattachées.

Pour en savoir plus

- Séries chronologiques :
 - La taille des collèges selon le secteur d'enseignement.
 - La taille des lycées généraux et technologiques selon le secteur d'enseignement.
 - La taille des lycées professionnels selon le secteur d'enseignement.

2 Répartition des établissements et des élèves selon le type et la taille de l'établissement à la rentrée 2022

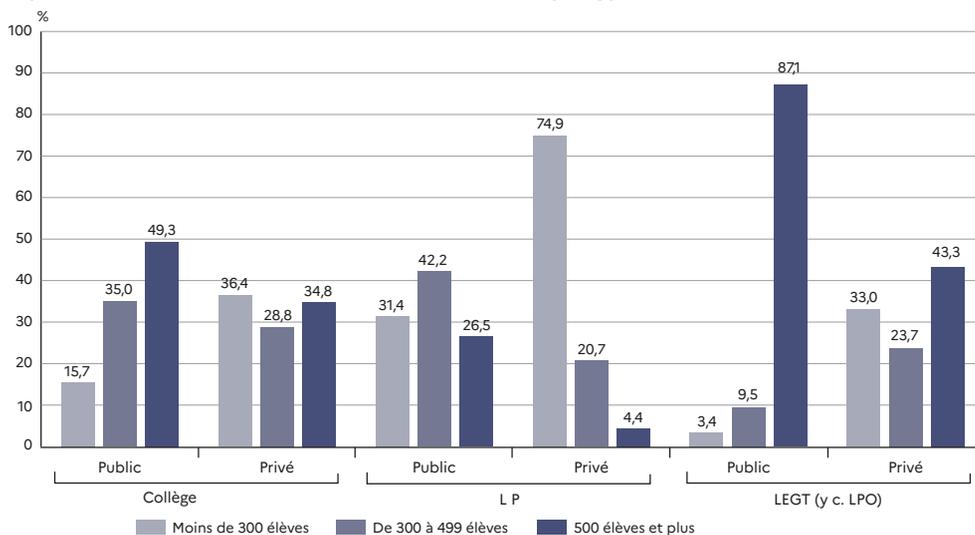
		Public				Privé sous contrat			
		Établissements		Élèves		Établissements		Élèves	
		Nombre	%	Effectifs	%	Nombre	%	Effectifs	%
Collège	Moins de 100 élèves	47	0,9	3 582	0,1	122	7,3	8 627	1,2
	De 100 à 299 élèves	787	14,8	173 290	6,5	483	29,1	96 317	13,4
	De 300 à 499 élèves	1 862	35,0	761 007	28,6	478	28,8	190 612	26,6
	De 500 à 699 élèves	1 854	34,9	1 096 456	41,2	310	18,7	183 224	25,5
	De 700 à 899 élèves	658	12,4	510 221	19,2	167	10,1	130 377	18,2
	900 élèves et plus	108	2,0	115 554	4,3	100	6,0	108 120	15,1
	Total	5 316	100,0	2 660 110	100,0	1 660	100,0	717 277	100,0
	Taille moyenne	500 élèves				432 élèves			
LP	Moins de 100 élèves	10	1,3	858	0,3	63	18,6	3 908	5,2
	De 100 à 299 élèves	238	30,1	52 138	16,4	190	56,2	35 528	47,4
	De 300 à 499 élèves	333	42,2	129 338	40,6	70	20,7	26 546	35,4
	De 500 à 699 élèves	157	19,9	91 142	28,6	12	3,6	6 556	8,7
	De 700 à 899 élèves	39	4,9	30 843	9,7	2	0,6	1 516	2,0
	900 élèves et plus	13	1,6	14 059	4,4	1	0,3	954	1,3
	Total	790	100,0	318 378	100,0	338	100,0	75 008	100,0
	Taille moyenne	403 élèves				223 élèves			
LEGT	Moins de 100 élèves	9	0,6	487	ε	73	8,3	4 602	1,0
	De 100 à 299 élèves	46	2,8	10 310	0,6	216	24,7	43 913	9,7
	De 300 à 499 élèves	155	9,5	64 595	3,8	207	23,7	81 675	18,0
	De 500 à 699 élèves	192	11,8	115 577	6,8	172	19,7	102 710	22,7
	De 700 à 899 élèves	263	16,1	211 228	12,4	85	9,7	67 540	14,9
	De 900 à 1 199 élèves	413	25,3	436 335	25,6	63	7,2	65 386	14,4
	De 1 200 à 1 499 élèves	296	18,1	394 882	23,1	41	4,7	54 026	11,9
	1 500 élèves et plus	257	15,8	473 271	27,7	18	2,1	32 964	7,3
	Total	1 631	100,0	1 706 685	100,0	875	100,0	452 816	100,0
		Taille moyenne	1 046 élèves				518 élèves		
dont LPO	Moins de 100 élèves	1	0,1	97	ε	8	3,8	668	0,5
	De 100 à 299 élèves	17	2,3	3 936	0,5	29	13,7	6 141	4,2
	De 300 à 499 élèves	84	11,3	34 901	4,5	46	21,7	18 242	12,6
	De 500 à 699 élèves	101	13,6	60 726	7,9	56	26,4	33 928	23,4
	De 700 à 899 élèves	126	17,0	100 750	13,0	17	8,0	13 881	9,6
	De 900 à 1 199 élèves	167	22,5	176 765	22,9	22	10,4	23 225	16,0
	De 1 200 à 1 499 élèves	124	16,7	164 911	21,3	24	11,3	31 572	21,7
	1 500 élèves et plus	122	16,4	231 101	29,9	10	4,7	17 548	12,1
	Total	742	100,0	773 187	100,0	212	100,0	145 205	100,0
		Taille moyenne	1 046 élèves				685 élèves		

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat (hors EREA).

RERS 2023, DEPP

Lecture : 14,8% des collèges publics ont une taille comprise entre 100 et 299 élèves, 6,5% des collégiens du secteur public sont scolarisés dans un établissement comptant entre 100 et 299 élèves.

3 Répartition des établissements selon le nombre d'élèves par type et secteur à la rentrée 2022



► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat (hors EREA).

RERS 2023, DEPP

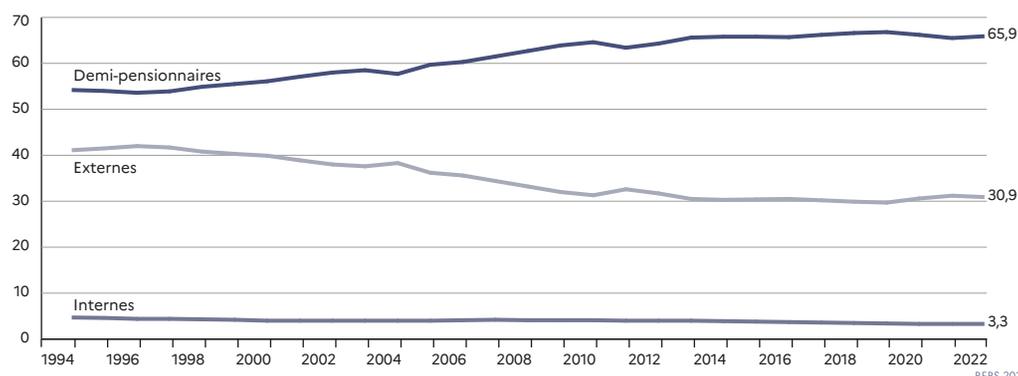
À la rentrée 2022, les deux tiers des élèves du second degré dans les établissements publics ou privés sous contrat sont **demi-pensionnaires** (3 724 200 élèves) et 3,3% sont internes (184 600) (2). Depuis 1994, la part des demi-pensionnaires a augmenté de 11,7 points aux dépens des **externes** (-10,3) et des internes (-1,5) (1). Dans les établissements du second degré, 3,91 millions d'élèves, internes et demi-pensionnaires prennent leur repas de midi à la cantine à la rentrée 2022.

En 2021, pour la première fois depuis 2000, les élèves du second degré public sont un peu moins souvent demi-pensionnaires que dans le privé sous contrat (65,3% contre 66,3%), et c'est encore le cas en 2022 (65,5% contre 67,2%). Dans les établissements du secteur public, la part des demi-pensionnaires, bien qu'en légère hausse, reste inférieure à son niveau de 2019 (67,0%). Dans le secteur privé, après une stabilité autour de 66% entre les rentrées 2019 et 2021, la part des demi-pensionnaires augmente légèrement en 2022 (67,2% en 2022, soit +0,9 point par rapport à 2021).

Le régime de l'internat est très légèrement plus fréquent dans le secteur privé (3,4% des élèves) que dans le secteur public (3,2%). Tous secteurs confondus, il est peu développé dans les formations en collège, où il concerne moins d'un élève sur cent (3). Les élèves des formations générales et technologiques en lycée sont un peu plus souvent que la moyenne en internat : 5,4% des élèves contre 3,3% en moyenne dans le second degré. Le régime de l'internat est plus fréquent dans l'enseignement professionnel : 12,5% des élèves de formations professionnelles en lycée sont internes à la rentrée 2022.

La forte proportion d'internes observée dans les EREA (36,8%) s'explique notamment par le fait que ces établissements, peu répandus, conduisent à une scolarisation plus souvent éloignée du domicile familial (4). Au total, en ajoutant les élèves qui suivent des formations post-baccalauréat (STS et CPGE), 217 300 élèves sont internes.

1 Évolution de la répartition des élèves selon leur mode d'hébergement



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat, hors post-bac.

RERS 2023, DEPP

Précisions

Un établissement qui a des internes ou des demi-pensionnaires n'a pas pour autant automatiquement un internat ou une demi-pension, les élèves internes ou demi-pensionnaires pouvant être « hébergés » dans un autre établissement que celui qui les scolarise.

Pour en savoir plus

- Séries chronologiques : voir rubrique « Les établissements et les structures ».
- Voir la fiche 2.10 pour les données statistiques sur les services d'internat.

2 Évolution des modes d'hébergement des élèves du second degré

		2000		2010		2019		2020		2021		2022	
		Effectifs	%										
Public	Demi-pensionnaires	2 573 496	57,3	2 774 799	65,8	2 994 647	67,0	2 962 013	66,2	2 912 611	65,3	2 925 830	65,5
	Externes	1 759 438	39,2	1 277 428	30,3	1 323 784	29,6	1 367 424	30,6	1 406 220	31,5	1 395 529	31,3
	Internes	158 140	3,5	161 701	3,8	150 052	3,4	144 185	3,2	144 601	3,2	144 307	3,2
	Total	4 491 074	100,0	4 213 928	100,0	4 468 483	100,0	4 473 622	100,0	4 463 432	100,0	4 465 666	100,0
Privé	Demi-pensionnaires	560 753	51,1	665 798	60,1	779 158	66,1	780 945	66,0	789 547	66,3	798 383	67,2
	Externes	472 310	43,0	386 415	34,9	355 860	30,2	361 785	30,6	360 666	30,3	349 494	29,4
	Internes	64 244	5,9	55 940	5,0	43 435	3,7	40 691	3,4	41 204	3,5	40 300	3,4
	Total	1 097 307	100,0	1 108 153	100,0	1 178 453	100,0	1 183 421	100,0	1 191 417	100,0	1 188 177	100,0
Ensemble	Demi-pensionnaires	3 134 249	56,1	3 440 597	64,6	3 773 805	66,8	3 742 958	66,2	3 702 158	65,5	3 724 213	65,9
	Externes	2 231 748	39,9	1 663 843	31,3	1 679 644	29,7	1 729 209	30,6	1 766 886	31,2	1 745 023	30,9
	Internes	222 384	4,0	217 641	4,1	193 847	3,4	184 876	3,3	185 805	3,3	184 607	3,3
	Total	5 588 381	100,0	5 322 081	100,0	5 646 936	100,0	5 657 043	100,0	5 654 849	100,0	5 653 843	100,0

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat, hors post-bac.

RERS 2023, DEFP

3 Évolution de la répartition des élèves du second degré selon le mode d'hébergement et le type de formation, en %

		1995	2000	2005	2010	2015	2019	2020	2021	2022
Formations en collège	Demi-pensionnaires	55,2	58,0	62,1	68,8	70,5	71,7	71,0	70,7	71,5
	Externes	43,5	40,9	36,9	30,3	28,8	27,7	28,5	28,7	27,9
	Internes	1,4	1,1	1,0	0,9	0,7	0,6	0,5	0,5	0,5
	Total	100,0								
Formations générales et technologiques en lycée	Demi-pensionnaires	56,0	56,9	60,3	63,2	63,7	63,9	63,2	62,0	61,7
	Externes	36,5	36,6	33,1	29,9	29,9	30,4	31,3	32,5	32,9
	Internes	7,5	6,6	6,6	6,9	6,3	5,7	5,4	5,4	5,4
	Total	100,0								
Formations professionnelles en lycée	Demi-pensionnaires	44,6	44,8	47,9	48,8	47,9	48,9	48,2	46,3	46,3
	Externes	41,8	43,1	40,1	38,3	38,8	38,5	39,5	41,3	41,2
	Internes	13,6	12,1	12,0	12,9	13,3	12,6	12,3	12,4	12,5
	Total	100,0								
Second degré adapté	Demi-pensionnaires	50,7	59,4	61,1	65,1	65,0	66,8	67,2	67,0	67,8
	Externes	45,5	36,9	35,2	31,7	32,0	30,6	30,5	30,8	30,1
	Internes	3,8	3,7	3,7	3,1	3,0	2,6	2,3	2,3	2,1
	Total	100,0								
Ensemble	Demi-pensionnaires	54,0	56,1	59,7	64,6	65,8	66,8	66,2	65,5	65,9
	Externes	41,5	39,9	36,2	31,3	30,4	29,7	30,6	31,2	30,9
	Internes	4,6	4,0	4,0	4,1	3,8	3,4	3,3	3,3	3,3
	Total	100,0								

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat, hors post-bac.

RERS 2023, DEFP

4 Répartition des élèves du second degré et du post-bac selon le mode d'hébergement et le type d'établissement à la rentrée 2022, en %

		Collège	ÉREA	LP	LEGT	Total	dont post-bac
Ensemble	Demi-pensionnaires	71,6	53,1	45,7	56,7	64,4	35,9
	Externes	28,0	10,0	41,6	36,4	31,9	52,7
	Internes	0,5	36,8	12,8	6,9	3,7	11,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs		3 377 435	8 800	393 386	2 159 501	5 939 122	285 279
dont Public	Demi-pensionnaires	69,7	53,1	46,8	59,4	64,4	41,8
	Externes	30,0	10,0	39,8	33,6	32,0	45,7
	Internes	0,3	36,8	13,4	7,0	3,7	12,5
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs		2 660 158	8 800	318 378	1 706 685	4 694 021	228 355

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous contrat.

RERS 2023, DEFP

Dans le second degré public en France métropolitaine et dans les DROM, 7 720 établissements ont été recensés en 2022, hors établissements régionaux d'enseignement adapté (2). Parmi ces établissements, 775 sont regroupés dans 387 cités scolaires.

Ces ensembles immobiliers du second degré occupent une surface cadastrale de 165 millions de m², dont 44 millions de m² bâtis (3). La surface plancher totale s'élève à presque 82 millions de m². La surface développée est de 17 m² en moyenne par élève (4). Cette moyenne varie selon le type d'établissement : de 15 m² dans les collèges à 33 m² dans les lycées professionnels (LP), hors cités scolaires.

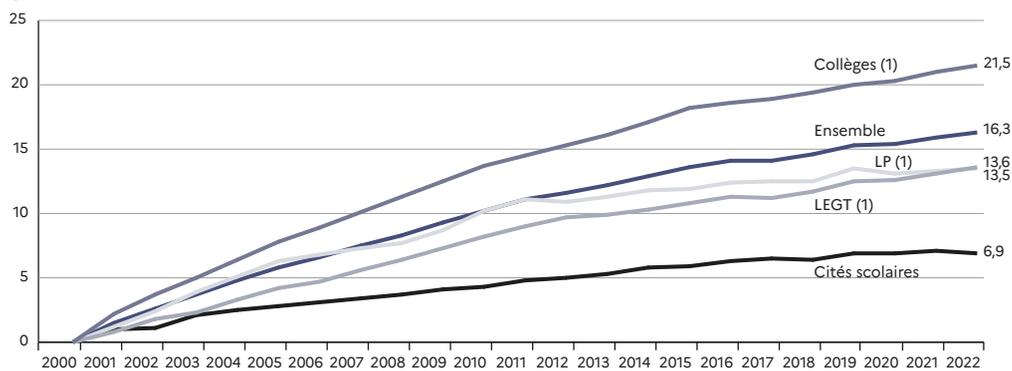
Les deux tiers de la surface plancher des cités scolaires et près de la moitié de celle des lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) ont été construits avant 1970. Les bâtiments des collèges sont les plus récents : 22% d'entre eux ont été construits ou reconstruits depuis 2000. Dans les LP, les LEGT ou les cités scolaires, les nouveaux chantiers de construction sont proportionnellement moins nombreux (1).

Les capacités d'accueil sont globalement occupées à 80%. Le taux d'occupation dépasse 90% dans un tiers des établissements. En moyenne, le centre de documentation et d'information dispose d'une place pour 13 élèves.

La quasi-totalité des ensembles immobiliers est dotée d'au moins une salle informatique (98%). L'équipement en terminaux (fixes + mobiles) est quatre fois plus élevé dans le second degré (53 terminaux pour 100 élèves) que dans le premier degré (13 terminaux pour 100 élèves) (5).

La part des ensembles immobiliers pourvus d'un internat (22%) diffère suivant le type d'établissement : 5% des collèges, plus de la moitié des lycées et près des trois quarts des cités scolaires. Le taux d'occupation des internats est aussi plus faible dans les collèges (66%) que dans les autres types d'ensembles immobiliers où quatre lits sur cinq sont occupés.

1 Évolution de la part des bâtiments construits depuis 2000, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2012), Public.

1. Établissements hors cité scolaire.

LECTURE : en 2022, 21,5% des bâtiments des collèges ont une date de construction postérieure à 2000.

RERS 2023, DEPP

Précisions

Cités scolaires, ensemble immobilier du second degré, surface bâtie, surface non bâtie, surface plancher, surface développée, capacités d'accueil, terminaux (fixes et mobiles), internat – Voir « Glossaire ».

Source

DEPP, enquête sur le parc immobilier et les capacités d'accueil des établissements publics du second degré, enquête MicroTic sur l'équipement informatique dans le secteur public.

2 Répartition du nombre d'établissements répondants en 2022-2023

	Collèges	LEGT	LP	Ensemble	Nombre de cités scolaires
Nombre d'établissements hors cité scolaire	5 053	1 248	644	6 945	
Nombre d'établissements en cité scolaire	262	369	144	775	387
Nombre total d'établissements	5 315	1 617	788	7 720	

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public.

RERS 2023, DEPP

Lecture : en septembre 2022, on a recensé 7 720 établissements dans le second degré public, répartis entre 6 945 établissements hors cité scolaire et 775 en cité scolaire.

3 Surfaces en 2022-2023

	Collèges (1)	LEGT (1)	LP (1)	Cités scolaires	Ensemble
Surface cadastrale (2)	82 900	46 100	17 600	18 600	165 200
dont surfaces non bâties :	60 600	33 700	12 500	14 100	120 900
- cours de récréation	14 000	6 200	1 900	2 700	24 800
- parkings découverts	8 000	4 400	1 800	1 900	16 200
- aires sportives découvertes	6 200	3 200	900	1 700	12 100
- espaces verts	31 200	18 900	7 200	7 400	64 700
dont surfaces bâties	22 200	12 500	5 200	4 400	44 300
Taux d'encombrement (%) (3)	27	27	30	24	27
Surface plancher (2)	37 500	25 600	8 800	9 800	81 600
dont surface plancher des bâtiments principaux	35 600	24 700	8 500	9 500	78 400

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public.

RERS 2023, DEPP

1. Établissements hors cité scolaire.
2. Surfaces en milliers de m².
3. Surface bâtie/surface cadastrale.

Note : en raison des arrondis, la somme des sous-totaux par type d'établissement peut ne pas être égale au total « Ensemble ».

4 Indicateurs sur le parc immobilier du second degré public en 2022-2023

	Collèges (1)	LEGT (1)	LP (1)	Cités scolaires	Ensemble
Surface développée moyenne par élève (en m²)	15	19	33	19	17
Ancienneté des bâtiments (%)					
Construits avant 1970	24	46	37	65	37
Construits de 1970 à 1979	29	12	22	15	21
Construits de 1980 à 1989	11	9	13	4	10
Construits de 1990 à 1999	15	20	14	9	16
Construits de 2000 à 2009	13	7	8	3	9
Construits depuis 2010	9	6	5	3	7
Occupation des capacités d'accueil pour l'enseignement (2) (%)					
Taux moyen d'occupation	80	82	68		80
Part des établissements occupés à plus de 90%	33	38	13		32
Part des ensembles immobiliers dotés d'au moins (%)					
Une salle informatique	97	99	100	99	98
Une salle artistique (arts plastiques, musique)	98	79	94	95	94
Nombre d'élèves par place en CDI (3)	13	15	10	10	13
Internats et service de restauration (%)					
Part des ensembles dotés d'internat	5	56	56	71	22
Taux d'occupation des lits	66	80	78	76	78
Part des lits destinés aux filles	47	47	38	49	45
Part des ensembles dotés d'un service de restauration	95	97	92	98	96

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public.

RERS 2023, DEPP

1. Établissements hors cité scolaire (sauf exception : cf. note [2] ci-après)
2. Calculs effectués sur tous les établissements, y compris ceux faisant partie des cités scolaires.
3. CDI : centre de documentation et d'information.

5 Indicateurs sur l'équipement numérique du secteur public en 2021-2022 et 2022-2023

	Nombre de terminaux fixes pour 100 élèves	Nombre de terminaux mobiles pour 100 élèves	Nombre d'outils de vidéoprojection pour 100 élèves
Écoles maternelles	3	3	2
Écoles élémentaires	5	10	4
Écoles primaires	4	10	4
Ensemble 1^{er} degré (2022-2023)	4	9	3
Collèges	23	17	6
LEGT	43	23	7
LP	71	26	11
Ensemble 2^d degré (2021-2022)	33	20	7

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public.

RERS 2023, DEPP

2.11 Le climat scolaire du point de vue des élèves de CM1-CM2

Au cours de l'année scolaire 2020-2021, les élèves de CM1-CM2 ont, pour une large majorité d'entre eux, une opinion positive sur le climat scolaire : 92% déclarent se sentir « bien » ou « très bien » dans leur école et 93% dans leur classe (1). Plus de neuf écoliers sur dix jugent entretenir de bonnes relations avec leurs camarades, leur enseignant et les autres adultes de l'école.

La majorité des élèves (96%) considèrent « bien » ou « tout à fait bien » apprendre dans leur classe. Près des deux tiers des écoliers disent être encouragés par leur enseignant face à une difficulté et 72% déclarent recevoir des félicitations de leur enseignant. Cependant, 58% des élèves disent rencontrer des difficultés dans le travail après la classe (2).

L'insécurité à l'école semble préoccuper une partie des élèves. Plus d'un tiers dit avoir déjà eu peur dans leur école depuis le début de l'année scolaire. Près d'un quart des élèves déclare avoir déjà eu peur d'y venir à cause de la violence et la même proportion déclare avoir déjà eu peur dans les toilettes de l'école.

L'enquête interroge les élèves sur les éventuelles violences subies au cours de l'année scolaire à l'école ou sur le chemin pour s'y rendre (3). Les atteintes les plus fréquentes sont les insultes ou moqueries (42% des élèves), les mises à l'écart (41%) et les vols (40%).

Les filles et les garçons ont une perception proche du climat scolaire. Toutefois, en proportion, les filles sont bien moins souvent punies que les garçons. Elles sont par ailleurs plus nombreuses à déclarer avoir peur à l'école et indiquent plus souvent être mises à l'écart par les autres élèves.

Précisions

L'enquête nationale de climat scolaire et de victimation existe depuis 2011 dans le second degré. Pour la première fois, l'enquête a été menée dans le premier degré au printemps 2021. Les 11 600 élèves interrogés sont de niveau CM1 et CM2. Cette enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 300 écoles publiques et privées sous contrat, représentatives au niveau national. Le champ géographique est donc la France métropolitaine et les DROM, mais sans Mayotte (pour des raisons logistiques).

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 22.08.

Source

DEPP, enquête nationale de climat scolaire et de victimation auprès des élèves de CM1-CM2 en 2020-2021.

1 Opinion des élèves sur le climat scolaire dans leur école en 2020-2021, en %

	Ensemble	Sexe		Type d'école		
		Filles	Garçons	REP+	Rurale hors REP+	Urbaine hors REP+
Se sentir bien à l'école et dans la classe						
Se sentir bien ou très bien dans son école	92,4	91,8	93,0	90,6	92,5	92,5
Se sentir bien ou très bien dans sa classe	93,1	92,8	93,3	90,9	94,0	93,0
Les relations avec les élèves et les adultes de l'école						
S'entendre bien ou très bien avec les autres élèves	91,6	90,7	92,5	90,9	91,2	91,8
Plutôt beaucoup ou beaucoup de copains et copines	87,4	87,6	87,2	88,0	86,5	87,6
Bien ou très bien s'entendre avec son maître ou sa maîtresse	94,3	96,5	92,2	94,4	95,2	94,1
Bien ou très bien s'entendre avec les autres adultes de l'école	92,7	94,9	90,6	92,0	93,6	92,5
L'apprentissage						
On apprend bien ou tout à fait bien dans sa classe	95,8	96,2	95,3	95,2	96,4	95,6
Les évaluations données sont justes ou très justes	95,6	96,2	95,0	91,8	96,9	95,5
Les punitions						
N'a pas été puni dans l'année	46,4	63,0	30,4	42,3	46,8	46,7
Les punitions sont justes ou très justes	76,4	80,0	73,0	69,9	80,8	75,9
Les bâtiments et services de l'école						
Les bâtiments de l'école sont jolis ou très jolis	74,7	77,4	72,0	72,3	79,8	73,6
Bien aimer ou adorer aller en récréation	95,6	94,2	97,0	94,2	95,8	95,7
Bien aimer ou adorer manger à la cantine (1)	75,0	74,4	75,6	75,7	77,6	74,3
Bien aimer ou adorer se rendre aux activités périscolaires (1)	84,5	84,9	84,1	87,8	85,7	84,0
Les toilettes de l'école sont propres ou très propres	33,6	36,4	30,8	31,5	43,7	31,2
L'insécurité à l'école						
Sentiment de peur à l'école	36,1	42,9	29,5	38,9	36,8	35,6
Peur de venir à l'école à cause de la violence	23,1	27,5	18,8	26,4	24,8	22,4
Sentiment de peur dans les toilettes de l'école	23,9	31,9	16,1	27,3	22,8	23,9

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, élèves de CM1-CM2 des écoles publiques et privées sous contrat.

RERS 2023, DEPP

1. Pour les élèves concernés.

2 Opinion des élèves sur le travail scolaire en 2020-2021, en %

	Ensemble	Filles	Garçons
Passer du temps à faire le travail (leçon, exercices) après la classe (à la maison, à l'étude, etc.)			
Non, pas du tout	10,4	9,9	10,8
Oui, un peu	47,2	45,9	48,5
Oui, beaucoup ou énormément	42,4	44,2	40,7
Rencontrer des difficultés dans le travail à faire à la maison			
Non, pas du tout	41,5	41,5	41,6
Oui, un peu	51,0	51,4	50,6
Oui, beaucoup ou énormément	7,5	7,1	7,8
Encouragements de l'enseignant face à une difficulté			
Oui	63,3	65,3	61,4
Non	10,7	8,7	12,5
Ne sait pas	14,1	14,8	13,5
N'a pas de difficulté	11,9	11,2	12,6
Félicitations de l'enseignant			
Oui	71,9	74,2	69,6
Non	12,6	10,3	14,9
Ne sait pas	15,5	15,4	15,5
Aide de l'enseignant comme pour les autres élèves			
Oui, d'accord ou tout à fait d'accord	93,7	95,0	92,3

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, élèves de CM1-CM2 des écoles publiques et privées sous contrat.

RERS 2023, DEPP

3 Proportion d'élèves déclarant avoir été victimes au moins une fois en 2020-2021 de violences à l'école ou sur le chemin pour s'y rendre selon le type de violence, en %

	Ensemble	Sexe		Type d'école		
		Filles	Garçons	REP+	Rurale hors REP+	Urbaine hors REP+
Atteintes psychologiques						
Insulte ou moquerie	41,9	38,9	44,8	46,3	42,7	41,4
Mise à l'écart	41,1	44,5	37,8	34,2	43,9	40,9
Surnom méchant	35,7	33,8	37,6	36,8	36,4	35,5
Menace	18,4	16,4	20,3	23,0	17,9	18,1
Voyeurisme dans les toilettes	14,8	13,7	15,8	18,4	15,0	14,5
Atteintes physiques						
Bagarre	36,5	22,3	50,4	43,6	38,4	35,5
Bousculade	32,0	28,0	35,9	35,3	32,5	31,6
Coup	28,2	20,6	35,6	34,0	28,8	27,6
Cible de lancers d'objets	12,3	10,7	13,9	16,4	11,9	12,1
Embrassade forcée	8,4	8,6	8,3	11,0	7,4	8,5
Atteintes aux biens						
Vol	40,2	42,4	38,1	51,4	36,2	40,3
Racket	8,1	7,4	8,8	10,6	5,9	8,4
Jeux dangereux						
A participé à un ou plusieurs jeux qui semblent dangereux	22,4	15,1	29,4	24,5	23,3	22,0
A été obligé(e) de participer à un jeu dangereux	5,2	4,1	6,2	5,5	5,4	5,1

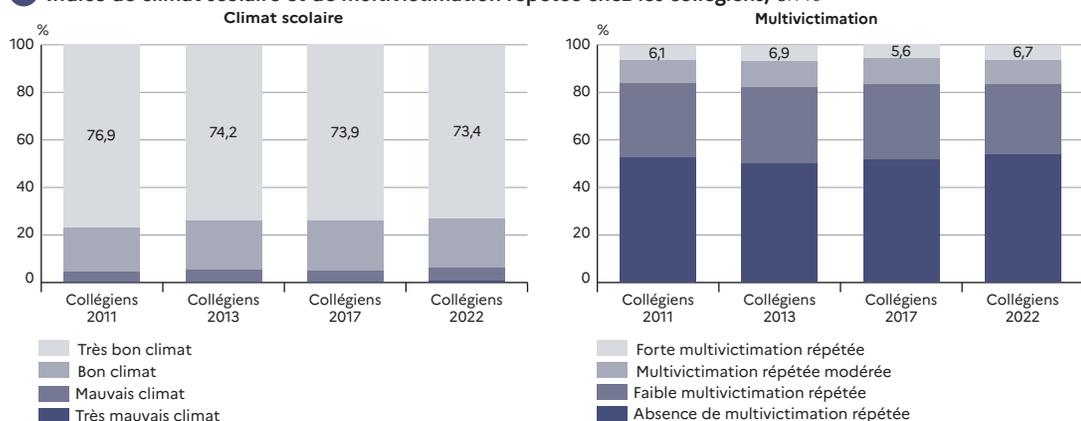
► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, élèves de CM1-CM2 des écoles publiques et privées sous contrat.

RERS 2023, DEPP

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, tout comme les précédentes années, les collégiens ont une opinion sur le climat scolaire majoritairement positive. Plus de 73 % des élèves ont répondu dans un sens positif à au moins dix questions sur douze et 94 % ont donné au moins sept réponses positives (1). Parmi les collégiens, 93 % déclarent se sentir « bien » ou « tout à fait bien » dans leur établissement scolaire (2). La très grande majorité des élèves entretiennent de bonnes relations dans le cadre scolaire, que ce soit avec les autres élèves, les enseignants ou les autres adultes du collège. De manière générale, les collégiens ont une bonne opinion sur l'apprentissage : 90 % déclarent apprendre « plutôt bien » ou « tout à fait bien » dans leur collège. Le sentiment de sécurité au collège est élevé dans son enceinte (91%), mais moindre à ses alentours (75%), notamment pour les filles (71%).

En dépit de ce climat scolaire qu'ils décrivent globalement de manière positive, les collégiens déclarent être victimes de certaines violences. Les atteintes les plus fréquentes sont les vols de fournitures scolaires (54%), les surnoms désagréables (44%), les insultes (43%) et l'ostracisme (43%) (3). Les violences physiques concernent davantage les garçons que les filles, mais ces dernières sont plus victimes de mises à l'écart (une fille sur deux). Globalement, 46% des élèves déclarent avoir été victimes d'au moins une violence de façon répétée durant l'année scolaire et 6,7% signalent cinq atteintes répétées ou plus. Cette situation de forte multivictimation, qui peut s'apparenter à du harcèlement, est un peu plus fréquente qu'en 2017 où elle concernait 5,6% des collégiens.

1 Indice de climat scolaire et de multivictimation répétée chez les collégiens, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, élèves des collèges publics et privés sous contrat.

RERS 2023, DEPP

Précisions

La DEPP mène depuis 2011 des enquêtes nationales de climat scolaire et de victimation. Au printemps 2022, 15 850 collégiens du secteur public et privé sous contrat de France métropolitaine et des DROM ont répondu au questionnaire de l'enquête.

L'indice de climat scolaire comptabilise les réponses positives aux questions portant sur le climat scolaire (se sentir bien dans son collège, dans sa classe, etc.). Il est découpé en quatre catégories : de « très mauvais » à « très bon ». L'indice de multivictimation répétée synthétise neuf faits de violence psychologique et physique en prenant partiellement en compte la fréquence et la gravité des actes recensés. Il permet de distinguer quatre niveaux différents : de l'absence de victimation répétée à la multivictimation répétée.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 23.08 ; 23.07.

2 Opinion des élèves sur le climat scolaire dans leur collège en 2021-2022, en %

	Collégiens	Sexe		Type d'établissement		
		Filles	Garçons	REP+	Rural hors REP+	Urbain hors REP+
Climat scolaire dans le collège et dans la classe						
Se sentir plutôt bien ou tout à fait bien dans son collège (1)	92,9	91,5	94,3	91,8	94,0	92,7
Se sentir plutôt bien ou tout à fait bien dans sa classe (1)	91,3	90,1	92,5	89,1	92,5	91,1
Les bâtiments du collège						
Les bâtiments du collège sont plutôt ou tout à fait agréables	83,5	84,1	83,0	77,5	88,0	82,6
L'apprentissage						
On apprend plutôt bien ou tout à fait bien dans son collège (1)	90,0	90,0	89,9	88,5	91,6	89,6
Les notes (ou évaluations) de la classe sont plutôt ou très justes	84,4	85,4	83,4	81,2	86,9	83,9
Les relations avec les élèves et les adultes du collège						
Plutôt bonne ambiance ou tout à fait bonne ambiance entre les élèves (1)	83,3	81,2	85,4	77,4	85,5	83,2
Plutôt beaucoup ou beaucoup de copains et copines (1)	83,8	80,5	87,0	79,9	86,1	83,4
Bonnes ou très bonnes relations entre les élèves et les professeurs (1)	82,2	83,6	80,9	77,7	86,6	81,3
Bonnes ou très bonnes relations entre les élèves et la vie scolaire (CPE, assistants d'éducation) (1)	88,4	88,7	88,0	86,0	89,9	88,1
Bonnes ou très bonnes relations entre les élèves et les autres adultes (personnels de direction, d'accueil ou de cantine) (1)	92,4	93,3	91,5	89,8	94,2	92,1
Il n'y a pas du tout ou pas beaucoup d'agressivité entre les élèves	72,4	72,0	72,8	62,8	79,1	71,2
Il n'y a pas du tout ou pas beaucoup d'agressivité entre les élèves et les professeurs (1)	90,3	90,7	89,9	83,3	92,9	90,1
Les punitions						
Les professeurs interviennent souvent ou à chaque fois lorsqu'un élève ne respecte pas les règles	85,9	86,2	85,7	81,8	87,2	85,9
Les sanctions et les punitions dans le collège sont plutôt ou très justes (1)	67,5	70,6	64,6	65,5	70,3	66,8
A été puni au moins une fois dans l'année	49,9	36,6	62,8	52,3	49,2	49,9
L'insécurité dans le collège						
Pas du tout ou pas beaucoup de violence dans le collège	79,6	81,7	77,6	65,1	85,7	79,0
A été absent au moins une fois par peur (1)	15,7	21,5	10,2	16,5	15,5	15,7
A été absent au moins une fois sans autorisation	20,1	18,2	22,0	33,6	16,1	20,2
Plutôt ou tout à fait en sécurité dans son collège (1)	91,3	90,6	92,0	88,7	92,3	91,2
Plutôt ou tout à fait en sécurité aux alentours de son collège (1)	74,7	70,7	78,6	66,1	79,0	74,1
Plutôt ou tout à fait en sécurité dans les transports pour venir au collège	84,5	78,4	90,5	79,2	89,9	83,1

► **Champ : France métropolitaine + DROM, élèves des collèges publics et privés sous contrat.**

RERS 2023, DEPP

1. Dimensions prises en compte pour la construction de l'indice de climat scolaire.

3 Proportion d'élèves déclarant avoir été victimes au moins une fois en 2021-2022 de violences au collège ou sur le chemin pour s'y rendre selon le type de violence, en %

	Collégiens	Sexe		Type d'établissement		
		Filles	Garçons	REP+	Rural hors REP+	Urbain hors REP+
Atteintes psychologiques						
Surnom désagréable (1)	44,4	43,6	45,1	42,0	45,0	44,4
Insulte (1)	42,7	42,7	42,7	45,4	41,7	42,8
Ostracisme (1)	42,6	50,0	35,5	35,7	42,6	43,2
Moquerie par rapport au comportement ou le travail en classe (1) (2)	34,0	35,1	33,0	32,5	32,6	34,5
Sentiment d'humiliation (1)	14,4	15,5	13,3	16,8	13,0	14,6
Menace	13,2	12,8	13,5	18,1	11,2	13,3
Atteintes physiques						
Bousculade (1)	27,5	26,2	28,8	28,5	28,0	27,3
Coup (1)	15,3	11,8	18,7	18,8	15,0	15,2
Bagarre collective (1)	14,8	9,7	19,8	17,2	14,3	14,8
Cible de lancers d'objets (1)	12,5	11,8	13,2	15,8	11,2	12,6
Jeux dangereux	9,3	5,0	13,5	10,3	9,1	9,2
Blessure par arme ou avec un objet dangereux	4,3	3,3	5,2	6,0	3,7	4,3
Atteintes aux biens						
Vol de fournitures scolaires	54,2	56,0	52,5	59,9	46,9	55,9
Dégradation d'objet personnel	20,5	18,6	22,4	18,1	20,6	20,7
Vol d'objets personnels	15,5	16,8	14,1	15,2	13,8	16,0
Vol d'argent	6,3	5,9	6,7	8,1	3,5	7,0
Racket	4,4	4,0	4,7	6,8	3,3	4,5
Dégradation du vélo, trottinette ou scooter (3)	2,6	1,4	3,7	3,5	1,5	2,8
Vol du vélo, trottinette ou scooter (3)	1,4	0,8	2,0	2,3	0,6	1,6
Atteintes sexuelles						
Voyeurisme	8,5	10,2	6,9	7,0	9,2	8,4
Caresse forcée	6,3	6,6	6,0	7,9	6,2	6,2
Baiser forcé	3,2	3,2	3,2	4,2	3,2	3,1
Cyberviolences						
Injure, moquerie, insulte, surnom désagréable, sentiment d'humiliation par téléphone, Internet	21,1	24,0	18,3	22,0	20,5	21,2
Diffusion de rumeurs, photos ou films humiliant sur Internet	8,8	10,5	7,2	10,2	7,8	9,0
Usurpation d'identité	5,4	6,2	4,6	8,0	4,4	5,4
Visionnage contre son gré d'images ou de vidéos à caractère sexuel	4,4	3,7	5,2	5,0	4,1	4,5
Menace par téléphone ou Internet	3,6	4,4	2,9	3,4	3,4	3,7
Happy slapping ou violences filmées avec un téléphone portable	2,5	1,8	3,1	5,7	2,0	2,4
Racket par téléphone ou Internet	0,5	0,5	0,4	1,0	0,3	0,5

► **Champ : France métropolitaine + DROM, élèves des collèges publics et privés sous contrat.**

RERS 2023, DEPP

1. Dimensions prises en compte pour la construction de l'indice de multivictimation répétée.

2. Jusqu'à l'enquête de 2022, les collégiens étaient interrogés sur les moqueries uniquement liées à la bonne conduite en classe.

3. Jusqu'à l'enquête de 2022, les collégiens étaient interrogés sur le vol ou la dégradation de leur éventuel vélo ou scooter.

En 2018, parmi les lycéens, 94% déclarent se sentir bien dans leur établissement (1). Ce taux est stable depuis 2011, quelle que soit la population interrogée (lycéens ou collégiens). Toutefois, l'indice de climat scolaire connaît une légère baisse qui est en partie due à une opinion un peu moins favorable pour les filles qu'auparavant (2). Le recul des réponses positives est plus marqué pour les questions relatives à la sécurité à l'extérieur de l'établissement et le sentiment de violence à l'intérieur de l'établissement.

Le profil des violences subies n'a pas changé : les vols de fournitures, les mises à l'écart et les surnoms désagréables sont toujours les atteintes les plus citées (3). Des différences plus marquées qu'au collège

apparaissent entre les filles et les garçons. Ainsi, les filles sont plus exposées aux insultes que les garçons. Elles sont même près de dix fois plus nombreuses à déclarer des insultes sexistes. Les insultes homophobes, mesurées pour la première fois lors de cette enquête, sont autant citées par les garçons et les filles (4%). Peu de lycéens déclarent des faits de violences graves tels que les menaces ou les blessures par arme. Globalement, le pourcentage d'élèves déclarant une multivictimation allant de modérée à forte reste stable depuis 2015 (de l'ordre de 5%). La multivictimation, qui peut s'apparenter à du harcèlement, concerne 1,3% des lycéens. Elle touche plus souvent les élèves de lycées professionnels, mais autant les filles que les garçons.

Précisions

La DEPP mène depuis 2011 des enquêtes nationales de climat scolaire et de victimation. L'enquête auprès des lycéens en 2018 intervient après celle menée en 2015 et trois enquêtes auprès de collégiens. Au printemps 2018, 15 700 élèves du secteur public et privé sous contrat de France métropolitaine et des DOM ont répondu au questionnaire de l'enquête.

L'**indice de climat scolaire** comptabilise les réponses positives aux questions portant sur le climat scolaire (se sentir bien dans son lycée, etc.). Il est découpé en quatre

catégories : de « très mauvais » à « très bon ». L'**indice de multivictimation répétée** synthétise neuf faits de violence psychologique et physique en prenant partiellement en compte la fréquence et la gravité des actes recensés. Il permet de distinguer quatre niveaux différents : de l'absence de victimation répétée à la multivictimation répétée.

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 18.33.

1 Opinion des élèves sur le climat scolaire dans les lycées en 2017-2018, en %

	Lycéens	Sexe		Type d'établissement		
		Filles	Garçons	Professionnel	Enseignement GT	Polyvalent
Tout à fait bien ou plutôt bien dans son lycée	93,9	93,0	94,9	91,0	94,8	94,3
Ambiance tout à fait bien ou plutôt bien entre les élèves	88,7	85,6	92,0	81,7	91,0	89,3
Les relations avec les enseignants sont très bonnes ou bonnes	83,6	85,0	82,1	78,1	85,1	84,5
Tout à fait bien ou plutôt bien dans sa classe	90,9	89,0	92,8	90,1	91,2	90,9
Les bâtiments (salles de cours, cour, etc.) sont agréables ou plutôt agréables	72,2	72,0	72,4	68,5	74,5	71,1
Les relations avec la vie scolaire sont bonnes ou très bonnes	88,5	87,9	89,2	88,5	87,7	89,7
Les relations avec les autres adultes sont bonnes ou très bonnes	94,2	94,3	94,1	95,0	94,1	94,0
Pas du tout ou pas beaucoup de violence au lycée	89,6	89,6	89,6	81,8	94,1	87,8
On apprend tout à fait ou plutôt bien dans le lycée	87,5	89,2	85,8	84,0	89,2	87,1
Les punitions données sont très justes ou plutôt justes	72,0	75,2	68,7	64,8	73,8	73,6
N'a pas été puni dans l'année	65,2	74,3	55,7	53,5	68,4	67,3
Trouve que les notes sont très justes ou plutôt justes	85,0	86,4	83,6	86,8	83,4	86,2
Tout à fait ou plutôt en sécurité dans le lycée	92,2	91,3	93,2	87,8	94,7	91,1
Jamais d'absence due à la violence	95,4	94,4	96,5	92,7	96,6	95,4
Ne s'est jamais absenté sans y être autorisé (1)	55,9	58,9	52,6	51,0	58,8	54,6
Tout à fait ou plutôt en sécurité dans le quartier autour du lycée	77,2	73,5	81,1	73,1	79,9	75,6
En sécurité dans les transports scolaires	82,5	76,8	88,5	78,5	82,8	84,3

► Champ : France métropolitaine + DROM, lycées publics et privés sous contrat.

RERS 2023, DEPP

1. Cette modalité ne correspond pas à la définition officielle de l'absentéisme (quatre demi-journées d'absence sans motif un mois donné).

2 Indicateurs de climat scolaire et de multivictimation en 2017-2018, en %

	Lycéens	Sexe		Type d'établissement		
		Filles	Garçons	Professionnel	Enseignement GT	Polyvalent
Indicateur de climat scolaire (1)						
Très mauvais climat (de 0 à 4 réponses positives)	1,0	0,9	1,1	1,3	0,8	1,1
Mauvais climat (de 5 à 8 réponses positives)	3,5	3,4	3,6	6,1	2,4	3,6
Bon climat (de 9 à 12 réponses positives)	19,7	19,7	19,6	26,4	17,2	19,4
Très bon climat (de 13 à 17 réponses positives)	75,9	76,1	75,6	66,2	79,7	76,0
Indicateur de multivictimation répétée (1)						
Absence de multivictimation répétée	74,5	71,6	77,5	72,1	75,3	74,7
Faible multivictimation répétée	20,1	22,9	17,1	20,3	20,4	19,6
Multivictimation répétée modérée	4,1	4,3	3,9	5,3	3,4	4,5
Fort multivictimation répétée	1,3	1,2	1,4	2,3	0,9	1,2

► Champ : France métropolitaine + DROM, lycées publics et privés sous contrat.

RERS 2023, DEPP

1. Voir « Précisions ».

3 Proportions d'élèves déclarant des violences dans les lycées en 2017-2018, en %

	Lycéens	Sexe		Type d'établissement		
		Filles	Garçons	Professionnel	Enseignement GT	Polyvalent
Atteintes psychologiques						
Mise à l'écart	35,2	42,2	27,8	33,2	36,9	34,1
Surnom désagréable	27,0	26,6	27,5	28,7	26,2	27,3
Moquerie de la bonne conduite en classe	22,4	22,5	22,4	24,1	22,1	22,0
Insulte	21,7	24,1	19,2	26,2	19,6	22,1
Insulte sexiste	10,5	18,4	2,2	8,3	12,1	9,7
Sentiment d'humiliation	10,1	12,5	7,4	10,7	10,2	9,5
Insulte par rapport à l'origine ou la couleur de peau	7,1	6,6	7,7	8,6	6,6	7,1
Menace	6,6	6,6	6,7	8,6	6,0	6,4
Insulte homophobe	3,9	3,7	4,1	4,9	3,8	3,5
Insulte par rapport au lieu de résidence	3,5	3,0	4,0	4,3	3,2	3,4
Insulte à propos de la religion	3,1	3,1	3,2	4,4	3,3	2,3
Atteintes aux biens						
Vol de fournitures scolaires	35,8	34,7	37,0	34,1	37,7	34,2
Vol d'objets personnels	12,9	13,2	12,6	15,8	12,0	12,6
Vol d'argent	6,4	6,2	6,6	8,9	5,2	6,8
Dégradation d'accessoires personnels	4,1	3,0	5,1	5,6	3,4	4,2
Racket	1,2	0,9	1,4	2,1	0,9	1,0
Atteintes physiques						
Bousculade	8,8	9,1	8,6	11,4	7,9	8,7
Cible de lancers d'objets	4,4	3,6	5,3	6,2	3,8	4,2
Coup	3,2	2,5	3,9	4,7	2,3	3,6
Agressé ou frappé pour des raisons sexistes	1,6	1,8	1,3	3,2	1,0	1,4
Menace avec arme	1,4	0,6	2,3	2,3	1,2	1,2
Blessure par arme	0,9	0,5	1,2	1,5	0,8	0,6
Agressé ou frappé pour des raisons homophobes	0,8	0,6	1,1	1,7	0,5	0,8
Cyberviolences						
Victime de vidéos, de photos ou de rumeurs humiliantes sur internet	9,0	9,9	8,1	8,6	9,6	8,5
Injurié ou moqué sur un réseau social	7,6	8,2	7,0	7,6	7,5	7,6
Usurpation d'identité sur internet	2,4	2,4	2,4	3,5	2,2	2,0
Atteintes sexuelles						
Victime d'un comportement déplacé à caractère sexuel	6,6	10,6	2,4	5,1	7,5	6,2
Victime de violences graves à caractère sexuel	1,6	2,3	0,8	2,4	1,5	1,3

► Champ : France métropolitaine + DROM, lycées publics et privés sous contrat.

RERS 2023, DEPP

Au cours de l'année 2021-2022, les directeurs d'école et les enseignants du premier degré ont globalement une perception positive du climat scolaire dans leur école (1). Ainsi, 85,7% d'entre eux s'y sentent « bien » ou « très bien » et 82,0% sont « satisfaits » du climat scolaire dans l'école. Dans la classe, les enseignants et les directeurs partiellement déchargés d'enseignement expriment un niveau de satisfaction encore plus élevé : 92,1% s'y sentent « bien » ou « très bien » et 88,7% sont « satisfaits » du climat scolaire dans la classe.

La plupart des personnels entretiennent de « bonnes » ou « très bonnes » relations avec les élèves (98,6%), les parents (94,3%) et la directrice ou le directeur (90,3%). Cependant, ils signalent un fort déficit de considération de la part de l'institution : seulement 26,7% d'entre eux se sentent « tout à fait ou plutôt » considérés par l'institution. Le sentiment de considération de la part de la hiérarchie directe est plus favorable (65,4%).

Dans le cadre de leur travail, la très grande majorité des personnels a « le sentiment de faire quelque chose

d'utile aux autres » (85,1%), de « faire des choses qui leur plaisent » (93,1%) et qui « ont du sens » (83,7%). Ils expriment cependant une très forte insatisfaction à propos de la rémunération : seulement 9,1% estiment être rémunérés à leur juste valeur (2). Le manque de temps est particulièrement souligné par les directeurs partiellement déchargés d'enseignement puisque seuls 17,9% d'entre eux jugent disposer de temps suffisant pour effectuer leur travail. La moitié des enseignants estime recevoir le respect mérité de la part de leur hiérarchie contre 70,2% des directeurs déchargés d'enseignement.

Par ailleurs, 55,4% des personnels déclarent qu'il y a beaucoup ou un peu de violence dans leur école. En dépit de cela, 95,5% d'entre eux déclarent « se sentir en sécurité dans l'école », un peu moins aux abords de l'école (91,4%). Parmi les violences auxquelles les personnels du premier degré déclarent avoir été confrontés au cours de l'année scolaire 2021-2022 figurent l'arrogance ou le mépris (36,9%) et le refus ou la contestation d'enseignement, du contenu des enseignements, du statut d'enseignant, des règles de l'école ou de sanctions (27,3%) (3).

Précisions

L'enquête nationale de climat scolaire et de victimation 2022 auprès des directeurs d'école et des enseignants du premier degré s'inscrit dans la continuité des enquêtes statistiques réalisées par la DEPP auprès des élèves et celle menée auprès des personnels du second degré de l'éducation nationale en 2019. Ainsi, les enseignants du premier degré ayant au moins une affectation sur une mission d'enseignement et/ou de direction dans une école publique ou privée sous contrat en France métropolitaine et dans les DROM ont été interrogés. 21 000 personnels ont répondu au printemps 2022 à l'enquête. Celle-ci a été conduite dans une période d'application du protocole sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 23.15.

1 Opinion des personnels sur le climat scolaire au cours de l'année 2021-2022, en %

	Ensemble	Enseignants	Directeurs partiellement déchargés d'enseignement	Directeurs totalement déchargés d'enseignement
Enseignement et apprentissage				
Se sentir bien (1)				
dans son école	85,7	85,0	89,7	88,3
dans sa classe	92,1	91,9	93,8	
dans sa fonction	79,6	79,8	77,9	79,2
Les élèves apprennent bien dans l'école (1)	87,1	86,1	93,5	89,7
Les règles de vie collectives sont bien appliquées (1)	81,2	79,8	89,7	88,9
Être satisfait (1)				
du climat scolaire dans l'école	82,0	80,8	89,6	88,1
du climat scolaire dans la classe	88,7	88,3	91,9	
Relationnel				
Les relations sont bonnes ou très bonnes avec				
les élèves	98,6	98,5	99,2	99,6
les parents	94,3	94,0	95,2	97,7
la directrice/le directeur	90,3	90,3		
Être respecté par les élèves (1)	96,6	96,2	98,7	99,1
Être considéré (1)				
par les parents d'élèves	80,1	78,8	86,3	94,1
par la hiérarchie directe	65,4	62,7	80,6	86,2
par l'institution	26,7	25,3	32,6	43,8
Les parents sont bien accueillis dans l'école (1)	98,0	97,7	99,7	99,4
Sécuritaire				
Il n'y a pas du tout ou pas beaucoup de violence dans l'école	44,6	42,7	57,1	47,4
Se sentir en sécurité (1)				
à l'intérieur de l'école	95,5	95,2	97,5	96,9
aux abords de l'école	91,4	91,0	94,5	89,5
Ne ressent pas du tout ou pas beaucoup d'appréhension avant d'aller au travail	76,8	76,2	80,0	80,6

► Champ : France métropolitaine + DROM, directeurs et enseignants du premier degré, secteurs public et privé sous contrat.

RERS 2023, DEPP

1. Tout à fait ou plutôt.

2 Opinion des personnels sur leur condition de travail au cours de l'année 2021-2022, en %

	Ensemble	Enseignants	Directeurs partiellement déchargés	Directeurs totalement déchargés
Rapports sociaux au travail				
Recevoir le respect mérité de la part de ses collègues (1)	88,9	89,1	88,1	84,2
Avoir un soutien satisfaisant dans les situations difficiles (1)	55,1	54,5	58,1	61,8
Recevoir le respect mérité de la part de sa hiérarchie (1)	52,1	49,6	65,9	70,2
Valeurs				
Faire des choses qui plaisent au sein du travail (1)	93,1	93,3	93,1	87,4
Avoir l'impression de faire quelque chose d'utile aux autres (2)	85,1	84,9	86,6	85,3
Le sentiment de faire quelque chose qui a du sens (2)	83,7	83,9	83,0	77,0
Conditions de travail				
Être rémunéré à sa juste valeur (1)	9,1	8,9	9,0	16,2
Être capable d'exercer le même métier jusqu'à la retraite (1)	29,1	28,0	32,2	52,8
Avoir une formation suffisante et adaptée (1)	28,0	27,3	30,1	40,1
Avoir le temps suffisant pour effectuer son travail (1)	30,6	32,4	17,9	33,0
Avoir le sentiment de ne pas être épuisé (2)	38,9	38,2	41,8	52,1
Avoir des possibilités suffisantes de coopération (1)	47,9	48,1	47,3	44,5

► Champ : France métropolitaine + DROM, directeurs et enseignants du premier degré, secteurs public et privé sous contrat.

RERS 2023, DEPP

1. D'accord ou tout à fait d'accord.

2. Toujours ou souvent.

3 Proportion de personnels confrontés à une violence par type d'incident au cours de l'année 2021-2022, en %

	Ensemble	Enseignants	Directeurs partiellement déchargés	Directeurs totalement déchargés
Expression avec arrogance, avec mépris	36,9	35,6	43,7	47,2
Refus ou contestation d'enseignement, du contenu des enseignements, de votre statut d'enseignant, des règles de l'école ou de sanctions	27,3	26,8	30,3	31,7
Moquerie ou insulte (y compris par des gestes, exemple : doigt d'honneur, etc.)	10,3	10	11,4	14,9
Menacé (y compris par des gestes ou des regards, une intimidation, par Internet, etc.) avec ou sans objet dangereux ou arme	10,1	9	15,8	22,4
Vol(s) ou dégradation(s) du matériel pédagogique	9,1	9,7	5,1	7,4
Harcelé	6,4	6,2	7,8	9,4

► Champ : France métropolitaine + DROM, directeurs et enseignants du premier degré, secteurs public et privé sous contrat.

RERS 2023, DEPP

Dans les écoles publiques, les inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) ont déclaré en moyenne 3,0 incidents graves pour 1 000 écoliers au cours de l'année scolaire 2021-2022 (1). La violence scolaire est plus élevée dans le second degré : les chefs d'établissement du second degré public et privé sous contrat ont pour leur part, déclaré en moyenne 12,3 incidents graves pour 1 000 élèves. Le degré d'exposition à la violence demeure plus élevé dans les lycées professionnels (LP) avec 20,1 incidents graves en moyenne pour 1 000 élèves que dans les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) avec 5,1 incidents graves pour 1 000 élèves. Dans les collèges, ce taux est de 13,5.

Les IEN ne déclarent aucun incident grave pour 82% des écoles publiques (2). De même, 34% des chefs d'établissement des collèges et des lycées déclarent une absence d'incidents graves. Cette situation est plus fréquente pour les proviseurs de LEGT (46%) et concerne 32% des principaux de collège et 24% des proviseurs de LP.

Le type d'incidents graves déclarés correspond, en premier lieu, à des atteintes aux personnes, impliquant un auteur et une victime. Au cours de l'année scolaire 2021-2022, les atteintes aux personnes représentent 86,9% des incidents graves dans les écoles publiques et 76,9% dans le second degré (3). Parmi elles, les violences verbales comptent pour plus de la moitié : 44,3% du total des incidents graves dans les écoles publiques et 43,6% dans les collèges et les lycées. Les violences physiques représentent 38,0% des incidents graves dans les écoles publiques et 24,6% dans les collèges et les lycées. Les autres incidents graves relèvent d'atteintes aux biens (3,7% dans les écoles publiques et 6,5% dans le second degré) ou d'autres types de violence (respectivement 9,4% et 16,6%).

Précisions

Le système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire (Sivis), reconnu d'intérêt général et de qualité statistique par le CNIS, permet le recueil de données tout au long de l'année sur la violence scolaire. Les données diffusées portent sur les écoles publiques et le second degré public et privé sous contrat. L'enquête est menée auprès d'un échantillon de 1 300 établissements et 200 circonscriptions (7 500 écoles publiques).

Par l'atteinte grave qu'ils représentent à l'institution scolaire, tous les actes envers les personnels sont retenus. Une restriction est apportée sur les violences verbales et physiques entre élèves ; seules les plus graves sont retenues comme

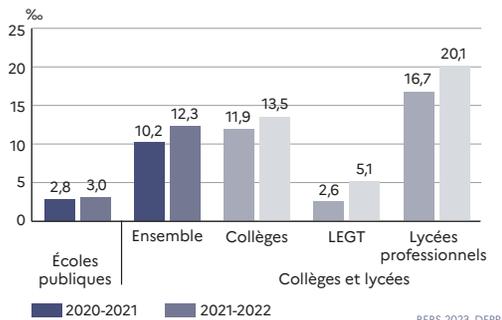
celles motivées par une discrimination ou ayant entraîné des soins.

La collecte des données de l'enquête Sivis en 2020-2021 et 2021-2022 réalisée dans des périodes d'application de protocoles sanitaires pour lutter contre l'épidémie de Covid-19 rend difficile l'interprétation de l'évolution de la violence scolaire entre ces deux années scolaires. La vie des écoles, des collèges et des lycées a été fortement perturbée par des fermetures de classes et par de nombreuses absences individuelles pour raisons de santé des élèves et des personnels.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 23.02 ; 21.39.

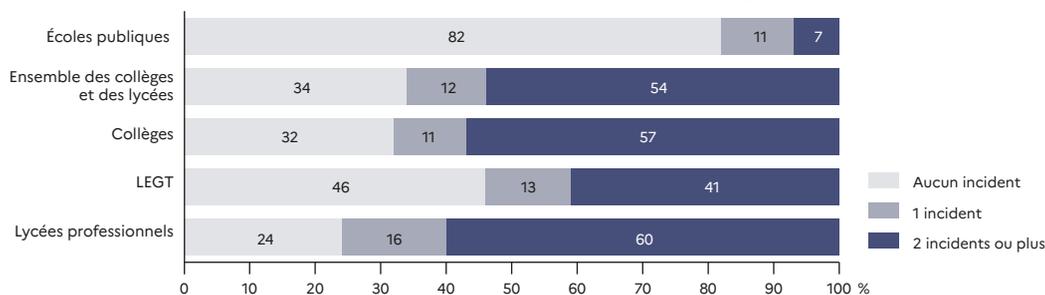
1 Taux moyen d'incidents graves pour 1 000 élèves (1)



► Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques du premier degré et établissements publics et privés sous contrat du second degré.

1. Voir « Précisions ».

2 Répartition des écoles et des établissements suivant le nombre d'incidents graves, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques du premier degré et établissements publics et privés sous contrat du second degré.

Lecture : au cours de l'année scolaire 2021-2022, 24% des chefs d'établissement de lycées professionnels n'ont déclaré aucun incident grave.

3 Les incidents graves selon leur nature, en %

Types d'incident grave	Écoles publiques		Ensemble des collèges et lycées		Collèges		LEGT		Lycées professionnels	
	2020 2021	2022	2020 2021	2022	2020 2021	2022	2020 2021	2022	2020 2021	2022
Atteintes aux personnes	82,1	86,9	76,3	76,9	78,0	80,6	71,1	67,7	71,1	68,8
Violence verbale (orale ou écrite)	43,4	44,3	39,8	43,6	39,6	43,6	37,6	40,7	44,0	47,3
Violence physique	34,5	38,0	27,2	24,6	28,3	27,3	26,1	20,7	21,2	15,5
Autres atteintes aux personnes	4,2	4,6	9,3	8,7	10,0	9,7	7,4	6,2	5,8	6,0
Atteinte à la vie privée (via les réseaux sociaux notamment)	1,6	1,2	4,6	3,1	4,9	3,6	3,6	2,0	3,7	2,0
Violence sexuelle (1)	2,5	3,2	3,3	3,9	3,7	4,4	2,5	2,5	1,0	2,8
Racket	0,1	0,2	0,6	1,0	0,6	0,9	0,9	1,5	0,3	0,9
Bizutage et « Happy slapping » (2)			0,8	0,7	0,8	0,8	0,4	0,1	0,8	0,3
Atteintes aux biens	3,7	3,7	5,6	6,5	4,9	5,8	8,8	9,6	6,2	6,1
Vol	0,8	1,3	2,1	3,0	2,1	2,6	2,4	5,3	2,4	2,5
Domage aux locaux ou au matériel	2,5	2,1	2,9	2,9	2,3	2,6	6,1	4,0	3,3	3,1
Domage aux biens personnels	0,4	0,3	0,6	0,6	0,6	0,6	0,3	0,3	0,5	0,5
Atteintes à la sécurité	14,2	9,4	18,1	16,6	17,0	13,6	20,1	22,7	22,7	25,1
Consommation d'alcool/stupéfiants ou trafic de stupéfiants	0,3	0,2	3,9	3,2	2,2	1,5	9,0	2,8	9,2	12,9
Consommation de stupéfiants			1,5	1,4	0,6	0,4	5,2	1,7	3,7	6,5
Port et/ou consommation d'alcool	0,1	0,1	1,6	1,4	0,9	0,6	2,5	1,1	5,0	6,1
Trafic de stupéfiants	0,2	0,1	0,8	0,4	0,7	0,5	1,3		0,5	0,3
Autres atteintes	13,9	9,2	14,1	13,2	14,9	12,1	11,2	19,9	13,6	12,2
Port d'arme blanche ou objet dangereux	1,5	1,3	5,6	5,7	6,5	6,4	2,4	3,5	3,7	4,3
Intrusion sans violence	2,2	1,9	1,8	1,8	1,4	1,0	4,2	4,7	2,5	2,0
Suicide ou tentative de suicide	0,4	0,5	1,3	0,8	1,5	0,8	1,6	1,0	0,3	0,6
Port d'arme à feu (sans violence)	0,5	0,3	0,3	0,1	0,3	0,1			0,5	0,1
Atteinte à la laïcité	2,5	1,6	1,5	1,6	1,4	1,5	1,2	1,9	2,3	1,5
Autre fait de violence	6,8	3,6	3,6	3,2	3,8	2,3	1,8	8,8	4,3	3,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

► Champ : France métropolitaine + DROM, écoles publiques du premier degré et établissements publics et privés sous contrat du second degré.

RERS 2023, DEPP

1. L'expression « violence à caractère sexuel » est utilisée dans les écoles publiques.

2. Le Happy slapping est une pratique qui consiste à filmer l'agression physique d'une personne à l'aide d'un téléphone portable.

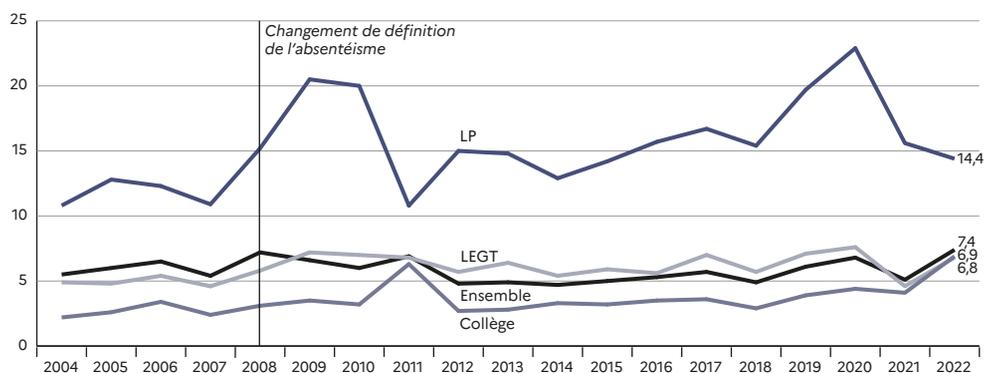
En raison de leurs absences, tous motifs confondus et qu'elles soient justifiées ou non, de septembre 2021 à mai 2022, les élèves du second degré perdent en moyenne 8,5% du temps d'enseignement (2). Les collégiens perdent en moyenne 8% d'heures d'enseignement sur l'ensemble de l'année, les élèves des lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) en perdent 8,7% et ceux des lycées professionnels (LP) 11,7%. Lorsque seules les absences non justifiées sont prises en compte, la proportion d'heures d'enseignement perdues est de 1,7% en moyenne (3).

Sur l'ensemble des établissements, en moyenne, 5,4% des élèves du second degré public ont été absents chaque mois, de septembre 2021 à mai 2022 (4). La proportion d'élèves absents varie sensiblement

d'un mois à l'autre, avec une tendance à l'augmentation au cours de l'année, le maximum étant atteint en mai 2022. Par ailleurs, les différences sont nettes selon le type d'établissement. Ainsi, la proportion moyenne d'élèves absents s'élève à 5,9% pour les LEGT, à 12,9% pour les LP et à 4,2% pour les collèges. Ce taux moyen masque des disparités entre établissements. Jusqu'au mois de janvier 2022, la moitié des établissements présente moins de 2% d'élèves absents alors qu'à partir de janvier, dans les 10% d'établissements les plus touchés, le taux dépasse 10% (5).

Une comparaison des chiffres des mois de janvier depuis le début de l'enquête montre une relative stabilité du taux d'absentéisme moyen qui oscille de 4,7% à 7,4% pour l'ensemble des établissements (1).

1 Évolution de la proportion moyenne d'élèves absents au mois de janvier selon le type d'établissement, en % (1)



► Champ : France métropolitaine y compris les DROM à partir de 2013. Secteur public.

RERS 2023, DEPP

1. Le mois de janvier est retenu comme référence, car situé au milieu de l'année scolaire et comptant régulièrement quatre semaines de cours, quel que soit le calendrier des vacances scolaires.

Note : rupture de série due au changement de la définition de l'absentéisme (et donc du calcul de l'indicateur) en 2008.

Précisions

L'enquête sur l'absentéisme des élèves est menée auprès d'un échantillon national d'un millier d'établissements publics du second degré.

Un élève est considéré comme **absentéiste** dès qu'il a cumulé quatre demi-journées ou plus d'absences non justifiées par mois (seuil fixé par la loi relative à l'assiduité scolaire).

Une absence est **non justifiée** à partir du moment où elle ne présente aucun motif d'excuse par les responsables légaux ou un motif considéré comme non légitime par l'établissement.

Le **temps d'enseignement perdu** est calculé par le nombre total des heures d'absence rapporté au nombre total d'heures d'enseignement de l'établissement. Cet indicateur estime l'incidence globale de l'absence des élèves sur l'enseignement qui leur était dû.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information : 23.14 ; 22.09.

2 Proportion d'heures d'enseignement perdues pour absences tous motifs par type d'établissement, en %

	Septembre 2021	Octobre 2021	Novembre 2021	Décembre 2021	Janvier 2022	Février 2022	Mars 2022	Avril 2022	Mai 2022	Moyenne 2021-2022
Collège	4,5	5,6	6,5	8,8	14,5	9,0	7,1	8,8	7,4	8,0
LEGT	4,4	5,9	6,9	8,2	14,7	9,5	8,0	11,2	9,6	8,7
LP	7,8	9,9	9,9	10,3	17,3	12,0	10,5	13,9	13,5	11,7
Ensemble	4,8	6,1	6,9	8,9	14,9	9,4	7,6	9,8	8,5	8,5

► Champ : France métropolitaine + DROM. Secteur public.

RERS 2023, DEPP

Lecture : dans l'ensemble des établissements, la proportion moyenne d'heures d'enseignement perdues pour absences, tous motifs confondus, varie de 4,8% en septembre 2021 à 8,5% en mai 2022.

3 Proportion d'heures d'enseignement perdues pour absences non justifiées par type d'établissement, en %

	Septembre 2021	Octobre 2021	Novembre 2021	Décembre 2021	Janvier 2022	Février 2022	Mars 2022	Avril 2022	Mai 2022	Moyenne 2021-2022
Collège	0,5	0,8	0,9	1,3	1,6	1,4	1,1	1,8	1,8	1,3
LEGT	0,7	1,0	1,3	1,4	1,9	1,9	1,7	2,9	3,6	1,8
LP	2,1	3,1	3,3	3,4	4,1	4,1	3,7	5,6	6,7	4,0
Ensemble	0,7	1,1	1,3	1,5	1,9	1,8	1,5	2,4	2,7	1,7

► Champ : France métropolitaine + DROM. Secteur public.

RERS 2023, DEPP

Lecture : dans l'ensemble des établissements, la proportion moyenne d'heures d'enseignement perdues pour absences non justifiées varie de 0,7% en septembre 2021 à 2,7% en mai 2022.

4 Proportion moyenne d'élèves absents en 2021-2022, en %

	Septembre 2021	Octobre 2021	Novembre 2021	Décembre 2021	Janvier 2022	Février 2022	Mars 2022	Avril 2022	Mai 2022	Moyenne 2021-2022
Collège	1,8	2,2	2,9	3,4	6,9	3,6	5,3	4,4	7,5	4,2
LEGT	2,7	2,5	3,5	3,1	6,8	4,4	8,2	7,1	14,7	5,9
LP	8,0	8,4	9,1	9,3	14,4	9,2	17,6	13,5	26,9	12,9
Ensemble	2,5	2,8	3,5	3,7	7,4	4,3	7,1	5,9	11,2	5,4

► Champ : France métropolitaine + DROM. Secteur public.

RERS 2023, DEPP

Lecture : dans l'ensemble des établissements, la proportion moyenne d'élèves absents varie de 2,5% en septembre 2021 à 11,2% en mai 2022.

5 Distribution de la proportion d'élèves absents en 2021-2022, en %

	Septembre 2021	Octobre 2021	Novembre 2021	Décembre 2021	Janvier 2022	Février 2022	Mars 2022	Avril 2022	Mai 2022
Médiane	0,9	1,2	1,5	1,8	4,4	2,0	4,0	2,9	6,2
Dernier quartile	2,4	3,1	4,1	4,6	9,7	5,2	9,6	7,9	13,8
Dernier décile	7,2	8,2	9,7	9,7	19,7	10,5	17,2	14,5	26,1

► Champ : France métropolitaine + DROM. Secteur public.

RERS 2023, DEPP

Lecture : en janvier 2022, la moitié des établissements (médiane) ont moins de 4,4% d'élèves absents, et les 10% des établissements les plus touchés par l'absentéisme (ceux du dernier décile) ont plus de 19,7% d'élèves absents.

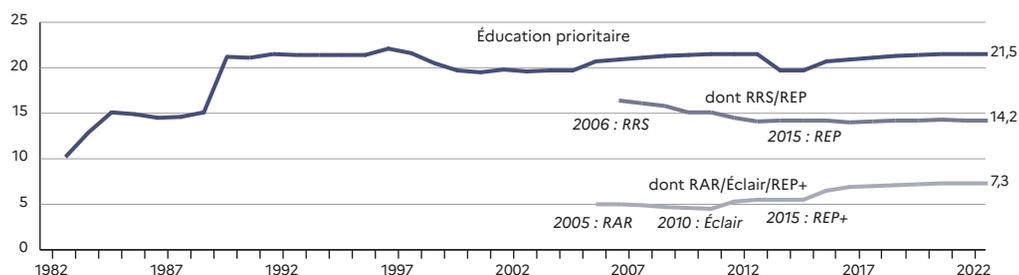
Depuis la rentrée 1999, un cinquième des collégiens du secteur public sont scolarisés en éducation prioritaire (EP) et, depuis la rentrée 2016, environ 7% sont scolarisés en réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) et 14% en réseau d'éducation prioritaire (REP) (1). En France métropolitaine et dans les DROM, 361 collèges publics sont en REP+ et 731 sont en REP à la rentrée 2022 (2). Les collégiens du secteur public sont 7,3% (193 600) à être scolarisés en REP+ et 14,2% (378 900) en REP. La répartition géographique est hétérogène : par exemple, la part des collégiens en REP+ oscille entre 0,5% pour l'académie de Dijon et 95,9% pour celle de Guyane.

Les 2 456 écoles publiques en REP+ accueillent 8,1% des écoliers du secteur public (451 100 élèves) et les 4 151 écoles publiques en REP en accueillent 12,3% (687 000 élèves). Les disparités académiques sont semblables à celles des collèges.

Les établissements en EP accueillent des élèves présentant plus de difficultés sociales et scolaires.

Sept collégiens des REP+ sur dix ont des parents ouvriers ou inactifs contre 34,6% dans les collèges publics hors EP et 53,5% des élèves entrant en sixième en REP+ sont dans les niveaux les plus bas aux évaluations de français contre 25,7% dans les collèges publics hors EP (3). Ainsi, près de neuf collèges sur dix en REP+ accueillent au moins 60% d'élèves d'origine sociale défavorisée et 23% accueillent au moins 60% d'élèves se situant dans les bas niveaux aux évaluations de français (4). Dans le public hors EP et le privé sous contrat, ces situations de concentration de difficultés sociales et scolaires concernent moins de 2% des collèges.

1 Évolution de la proportion de collégiens en éducation prioritaire dans le secteur public, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public.

Note : le label RAR existe de 2005 à 2010, le label Éclair de 2011 à 2014, le label RRS de 2006 à 2014 et les labels REP et REP+ depuis 2015.

RERS 2023, DEPP

Précisions

Éducation prioritaire – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information : 18.02.
- Stéfanou A., 2022, « L'éducation prioritaire », Synthèse de la DEPP, n°6.
- Stéfanou A., 2017, « L'éducation prioritaire : scolarité des élèves au collège de 2007 à 2012 », Éducation & formations, n°95, DEPP.
- Pour les données sur les écoliers en préélémentaire et en élémentaire à la rentrée 2022 en éducation prioritaire, voir le fichier en ligne sur www.education.gouv.fr.

Source

DEPP, Système d'information Scolarité, enquête dans les écoles de l'enseignement préélémentaire et élémentaire, base centrale des établissements (BCE) et évaluation exhaustive de début de sixième.

2 Nombre et proportion d'écoles, de collèges et d'élèves en éducation prioritaire dans le secteur public à la rentrée 2022

Académies et régions académiques	Collèges en REP+			Collèges en REP			Écoles en REP+			Écoles en REP		
	Nombre	Effectifs d'élèves	Part d'élèves (%)	Nombre	Effectifs d'élèves	Part d'élèves (%)	Nombre	Effectifs d'élèves	Part d'élèves (%)	Nombre	Effectifs d'élèves	Part d'élèves (%)
Clermont-Ferrand	5	1 944	4,1	6	2 856	6,1	34	4 344	4,6	34	3 643	3,8
Grenoble	4	4 790	1,3	25	15 227	11,2	29	3 962	1,4	133	23 536	8,1
Lyon	22	12 219	9,9	27	13 649	11,0	151	30 979	10,9	154	30 566	10,8
Auvergne-Rhône-Alpes	31	15 953	5,2	58	31 732	10,4	214	39 285	5,9	321	57 745	8,6
Besançon	4	1 987	4,2	12	6 404	13,6	26	3 830	4,0	38	4 627	4,8
Dijon	1	283	0,5	21	8 991	14,5	8	1 028	0,8	98	10 697	8,7
Bourgogne-Franche-Comté	5	2 270	2,1	33	15 395	14,1	34	4 858	2,2	136	15 324	7,0
Bretagne (Rennes)	1	680	0,7	15	6 082	6,5	5	734	0,4	76	12 362	6,6
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	10	4 286	4,0	20	8 618	8,0	65	9 885	4,6	89	15 067	7,1
Corse	1	278	2,2	10	5 869	45,5	4	647	2,7	67	8 283	35,2
Nancy-Metz	9	3 154	3,5	25	11 081	12,2	46	6 896	3,7	131	17 488	9,3
Reims	10	4 318	8,4	20	8 556	16,7	57	8 220	7,8	80	11 931	11,3
Strasbourg	12	7 197	9,3	9	5 761	7,4	85	17 175	10,6	37	9 557	5,9
Grand Est	31	14 669	6,7	54	25 398	11,6	188	32 291	7,1	248	38 976	8,5
Amiens	13	6 711	8,2	30	14 678	17,9	108	15 235	9,0	191	22 418	13,2
Lille	41	17 598	11,3	77	35 684	23,0	283	45 097	13,3	449	62 468	18,5
Hauts-de-France	54	24 309	10,2	107	50 362	21,2	391	60 332	11,9	640	84 886	16,7
Créteil	36	20 574	9,9	99	55 431	26,6	256	49 177	10,3	553	113 668	23,9
Paris	4	1 519	2,8	26	10 269	19,2	26	3 669	3,4	185	29 337	27,1
Versailles	23	12 557	4,9	73	43 423	17,1	175	30 901	5,4	475	98 640	17,1
Île-de-France	63	34 650	6,7	198	109 123	21,1	457	83 747	7,2	1 213	241 645	20,8
Normandie	15	5 490	4,1	41	16 495	12,4	81	13 085	4,9	180	27 244	10,2
Bordeaux	3	1 423	1,1	31	15 176	11,5	21	3 748	1,4	258	28 881	11,0
Limoges	2	677	2,4	5	2 335	8,4	14	1 709	3,3	28	2 748	5,4
Poitiers	4	1 681	2,4	10	4 273	6,2	29	3 963	3,0	36	5 685	4,4
Nouvelle-Aquitaine	9	3 781	1,7	46	21 784	9,5	64	9 420	2,1	322	37 314	8,4
Montpellier	16	9 590	8,3	16	9 286	8,1	116	19 534	8,5	83	13 608	5,9
Toulouse	3	1 531	1,3	15	7 481	6,3	40	6 164	2,6	85	10 079	4,3
Occitanie	19	11 121	4,8	31	16 767	7,2	156	25 698	5,5	168	23 687	5,1
Pays de la Loire (Nantes)	11	4 034	3,5	19	7 647	6,7	69	11 803	4,9	90	12 725	5,3
Aix-Marseille	33	16 765	14,1	29	16 399	13,8	222	39 790	15,4	170	25 171	9,7
Nice	6	3 505	4,0	8	5 611	6,4	52	10 540	5,8	45	7 724	4,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	39	20 270	9,8	37	22 010	10,7	274	50 330	11,5	215	32 895	7,5
France métropolitaine	289	141 791	5,6	669	337 282	13,4	2 002	342 115	6,5	3 765	608 153	11,5
Guadeloupe	3	934	4,6	12	4 790	23,5	17	2 061	5,7	70	8 375	23,1
Guyane	30	21 452	95,9	0	0	0,0	169	43 604	96,2	0	0	0,0
Martinique	9	2 428	16,5	13	4 333	29,5	48	5 064	18,1	65	9 114	32,5
Mayotte	9	12 602	41,6	13	17 708	58,4	73	27 125	44,6	115	33 661	55,4
La Réunion	21	14 390	26,9	24	14 758	27,6	147	31 180	30,1	136	27 692	26,7
DROM	72	51 806	36,7	62	41 589	29,4	454	109 034	39,3	386	78 842	28,8
France métropolitaine + DROM	361	193 597	7,3	731	378 871	14,2	2 456	451 149	8,1	4 151	686 995	12,3

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public.

RERS 2023, DEFP

Lecture : dans l'académie d'Aix-Marseille, il y a 33 collèges en REP+, accueillant 16 765 collégiens, soit 14,1% des collégiens de l'académie scolarisés dans le secteur public. Il y a 29 collèges en REP, accueillant 16 399 collégiens, soit 13,8% des collégiens de l'académie scolarisés dans le secteur public. 222 écoles sont en REP+, accueillant 39 790 élèves, soit 15,4% des écoliers de l'académie scolarisés dans le secteur public. 170 écoles sont en REP, accueillant 25 171 élèves, soit 9,7% des écoliers de l'académie scolarisés dans le secteur public.

3 Origine sociale, retard à l'entrée en 6^e et niveau scolaire en début de 6^e à la rentrée 2022, en %

	Scolarisation dans un collège public			Privé sous contrat	Public et Privé sous contrat
	en REP+	en REP	hors EP		
Proportion d'élèves de milieu social défavorisé (1)	70,0	56,0	34,6	16,0	34,9
Proportion d'élèves de milieux sociaux favorisé et très favorisé (1)	10,1	18,7	37,0	57,2	37,9
Proportion d'élèves en retard d'un an ou plus à l'entrée en 6 ^e	9,4	7,1	4,7	3,1	4,9
Proportion d'élèves de sixième de bas niveaux (groupes 1 et 2) en français	53,5	41,8	25,7	15,9	26,9
Proportion d'élèves de sixième de bas niveaux (groupes 1 et 2) en mathématiques	63,0	50,2	30,6	20,3	32,3

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2023, DEFP

1. Les élèves dont l'origine sociale est non renseignée sont exclus du calcul.

4 Les collèges publics et privés sous contrat selon la part d'élèves d'origine sociale défavorisée et selon la part d'élèves dans les groupes de bas niveaux à l'évaluation exhaustive de début de sixième à la rentrée 2022, en %

Proportion de collèges scolarisant	REP +	REP	Public hors EP	Privé sous contrat	Public et Privé sous contrat
Plus de 75% d'élèves de milieu social défavorisé (1)	31	2	0	0	2
Plus de 60% d'élèves de milieu social défavorisé (1)	84	34	2	0	9
Plus de 60% d'élèves de sixième de bas niveaux (groupes 1 et 2) en français	23	5	0	2	2
Plus de 60% d'élèves de sixième de bas niveaux (groupes 1 et 2) en mathématiques	49	16	1	2	5

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2023, DEFP

1. Les élèves dont l'origine sociale est non renseignée sont exclus du calcul.

Lecture : 84% des collèges en REP+ scolarisent plus de 60% d'élèves défavorisés contre 34% des collèges en REP, 2% des collèges publics hors éducation prioritaire et 0% des collèges privés sous contrat.

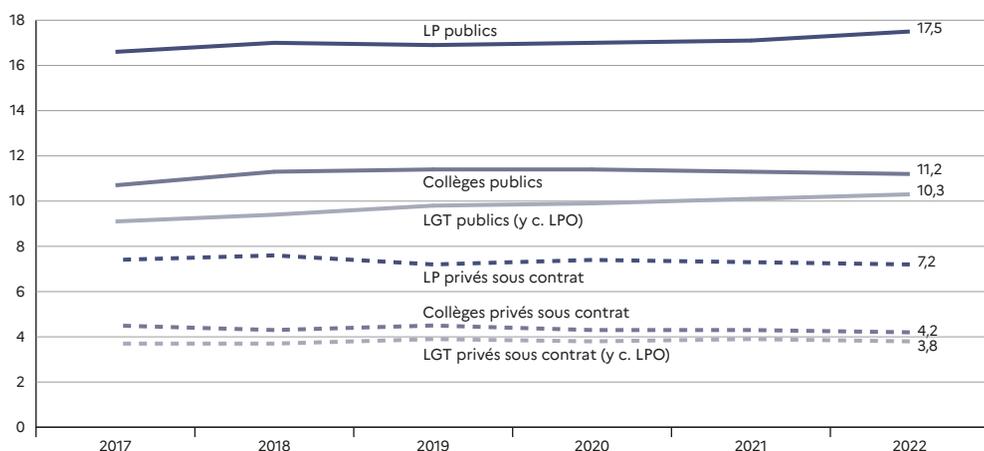
Près de 10% des élèves résident dans un quartier prioritaire (QP) à la rentrée 2022 (2). Les académies de Créteil et de La Réunion scolarisent environ 20% d'élèves habitant dans un QP et la Guyane plus de 50%. À l'inverse, huit académies, situées majoritairement au Centre et dans l'Ouest, scolarisent moins de 5% d'élèves habitant dans un QP.

Dans le secteur public, 11,2% des collégiens résident dans un QP contre 4,2% dans le secteur privé sous contrat. Les collégiens des quartiers prioritaires sont très massivement d'origine sociale défavorisée. Parmi ceux qui sont scolarisés dans le secteur public, 69,0% ont des parents ouvriers ou inactifs (36,9% dans le privé

sous contrat). Cette part est de 36,6% pour les collégiens du secteur public résidant hors QP (15,1% dans le privé sous contrat) (3). De même, le retard scolaire est plus important pour les élèves habitant dans un QP : dans les collèges publics, 9,6% des élèves habitant dans un QP sont en retard à l'entrée en sixième contre 4,9% hors QP.

Plus de six collégiens sur dix résidant en QP sont scolarisés dans un collège de l'éducation prioritaire (4). À l'inverse, un peu plus d'un collégien sur dix n'habitant pas dans un QP est scolarisé en éducation prioritaire. Dans une large mesure, l'éducation prioritaire et les zones de la politique de la ville se recoupent.

1 Évolution de la proportion d'élèves habitant dans un quartier prioritaire, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte.

RERS 2023, DEPP

Précisions

Quartier prioritaire (QP) – Ce sont des territoires infr urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires. La réforme de la géographie prioritaire de la politique de la ville mise en place par la loi du 21 février 2014 est fondée sur l'identification des territoires urbains abritant une part importante de population à bas revenus. Cette nouvelle géographie est effective depuis le 1^{er} janvier 2015. Elle comprend 1 296 quartiers prioritaires (QP) en France métropolitaine et 140 dans les DROM dont 36 à Mayotte qui ont remplacé les zones urbaines sensibles (ZUS).

Source
DEPP, Système d'information Scolarité.

2 Proportion d'élèves habitant dans un quartier prioritaire (QP) par académie à la rentrée 2022

Académies et régions académiques	Nombre de QP	Élèves habitant en QP (%)	Collégiens habitant en QP (%)		Élèves de LGT (y compris LPO) habitant en QP (%)		Élèves de LP habitant en QP (%)	
			Public	Privé sous contrat	Public	Privé sous contrat	Public	Privé sous contrat
Clermont-Ferrand	16	3,6	4,1	1,8	3,6	1,5	7,6	3,4
Grenoble	53	4,7	5,4	2,1	5,2	1,5	9,5	2,9
Lyon	71	9,4	11,6	3,5	10,1	2,7	19,6	6,8
Auvergne-Rhône-Alpes	140	6,5	7,7	2,7	6,9	2,1	14,4	4,9
Besançon	27	7,7	8,9	2,8	6,8	2,5	13,6	5,6
Dijon	31	5,8	6,5	2,4	5,6	3,3	11,1	2,2
Bourgogne-Franche-Comté	58	6,6	7,5	2,6	6,1	3,1	12,6	5,4
Bretagne (Rennes)	32	2,9	4,3	1,4	3,2	1,0	7,3	1,8
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	52	7,9	8,5	4,2	6,9	4,1	13,8	8,6
Corse	5	4,0	4,1	3,1	3,5	2,7	6,1	
Nancy-Metz	51	7,3	8,2	3,2	6,6	2,9	13,5	5,1
Reims	34	9,5	10,5	4,6	9,3	3,3	17,8	7,3
Strasbourg	31	11,0	12,2	4,5	10,7	3,6	21,3	10,1
Grand Est	116	9,1	10,2	4,0	8,7	3,3	16,7	6,6
Amiens	44	9,4	10,2	4,9	8,8	3,5	16,1	6,4
Lille	155	13,9	15,9	9,3	13,1	8,0	22,1	14,8
Hauts-de-France	199	12,5	13,9	8,3	11,7	7,2	20,3	11,3
Créteil	129	21,5	22,8	11,1	23,0	7,4	34,0	12,0
Paris	20	8,3	9,7	3,9	9,6	5,0	16,7	
Versailles	123	12,7	14,2	3,7	14,2	2,9	22,9	9,9
Île-de-France	272	15,2	17,2	5,7	16,8	4,7	25,8	11,1
Normandie	62	6,9	8,0	3,0	6,6	3,4	13,6	5,5
Bordeaux	44	3,9	4,4	2,2	3,6	1,3	7,4	3,1
Limoges	13	6,1	6,5	2,8	5,4	3,0	11,1	7,1
Poitiers	24	4,8	5,4	1,7	4,1	2,2	9,6	7,9
Nouvelle-Aquitaine	81	4,4	4,9	2,1	4,0	1,7	8,4	3,5
Montpellier	60	10,4	11,5	5,4	9,9	4,4	22,6	10,9
Toulouse	45	4,9	5,5	2,2	4,7	1,6	9,1	4,8
Occitanie	105	7,6	8,5	3,7	7,3	3,2	14,8	6,3
Pays de la Loire (Nantes)	46	4,9	7,0	2,0	5,7	1,9	13,4	3,5
Aix-Marseille	91	16,8	18,2	9,8	16,1	8,0	32,2	22,4
Nice	37	7,2	8,2	1,8	6,1	2,2	14,8	6,3
Provence-Alpes-Côte d'Azur	128	12,9	14,0	7,0	11,9	6,4	24,6	17,0
France métropolitaine	1 296	9,3	10,6	4,0	9,8	3,6	16,9	7,0
Guadeloupe	16	13,7	14,2	11,4	13,4	10,6	15,7	14,3
Guyane	32	53,8	53,8	43,5	54,9	50,8	59,5	
Martinique	7	7,0	7,2	4,4	5,9	4,9	11,6	10,2
Mayotte	36							
La Réunion	49	19,6	20,4	8,0	17,6	8,1	29,1	30,3
DROM	140	22,9	24,5	13,1	22	16,1	26,1	20,1
France métropolitaine + DROM	1 436	9,8	11,2	4,2	10,3	3,8	17,5	7,2

► **Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte.**

RERS 2023, DEPP

Lecture : l'académie de Clermont-Ferrand compte 16 quartiers prioritaires (QP), 3,6% des élèves habitent en QP. C'est le cas de 4,1% des collégiens scolarisés dans un établissement public et de 1,8% de ceux scolarisés dans un établissement privé sous contrat. 3,6% des élèves scolarisés dans un lycée général et technologique (LGT, y compris les lycées polyvalents (LPO)) public et 1,5% de ceux scolarisés dans un LGT privé sous contrat habitent en QP. Pour les lycées professionnels (LP), c'est le cas de 7,6% des lycéens du public et de 3,4% des lycéens du privé sous contrat.

3 L'origine sociale et le retard scolaire des collégiens à la rentrée 2022, en %

	Collégiens habitant en QP		Collégiens habitant hors QP		Ensemble	
	scolarisés dans le public	scolarisés dans le privé sous contrat	scolarisés dans le public	scolarisés dans le privé sous contrat	scolarisés dans le public	scolarisés dans le privé sous contrat
Proportion d'élèves de milieu social défavorisé (1)	69,0	36,9	36,6	15,1	40,1	16,0
Proportion d'élèves de milieux sociaux favorisés et très favorisés (1)	9,5	30,6	35,9	58,4	33,0	57,3
Proportion d'élèves en retard à l'entrée en 6 ^e	9,6	5,6	4,9	3,0	5,4	3,1

► **Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte.**

RERS 2023, DEPP

QP : quartier prioritaire.

1. Les élèves dont l'origine sociale est non renseignée sont exclus du calcul.

Lecture : 69,0% des collégiens habitant en QP scolarisés dans le public sont de milieu social défavorisé.

4 Proportion de collégiens en éducation prioritaire selon qu'ils habitent en QP ou non, à la rentrée 2022, en %

	Collégiens en éducation prioritaire (EP) (%)			Collégiens hors éducation prioritaire (EP) (%)			Ensemble
	en REP+	en REP	Total EP	dans le public	dans le privé	Total hors EP	
Collégiens habitant en QP	33,5	30,5	64,0	26,8	9,2	36,0	100,0
Collégiens n'habitant pas en QP	2,4	8,7	11,0	66,2	22,7	89,0	100,0
Ensemble	5,4	10,8	16,2	62,4	21,4	83,8	100,0

► **Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte.**

RERS 2023, DEPP

QP : quartier prioritaire. **EP :** éducation prioritaire. **REP+ :** réseau d'éducation prioritaire renforcé. **REP :** réseau d'éducation prioritaire.

Lecture : 33,5% des élèves habitant en QP sont scolarisés dans un collège REP+; 30,5% se trouvent dans un collège REP soit 64,0% en EP. Ils sont 26,8% dans un collège public hors éducation prioritaire et 9,2% dans un collège privé, soit 36,0% hors éducation prioritaire.

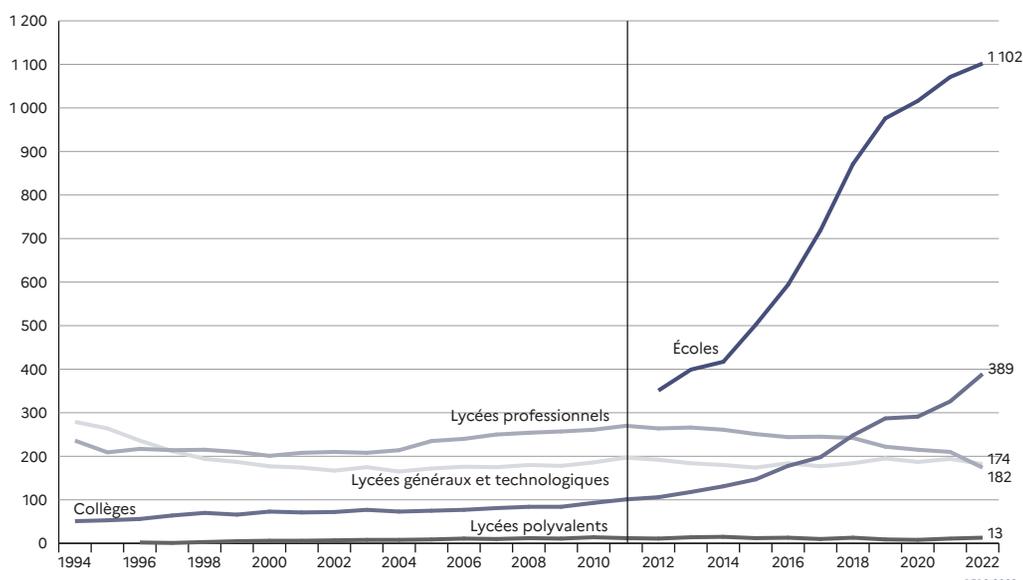
À la rentrée 2022, près de 1 900 écoles et établissements privés hors contrat scolarisent des élèves. Dans le premier degré, le nombre d'écoles privées hors contrat a plus que doublé entre 2015 et 2022. Elles représentent désormais 2,2% de l'ensemble des écoles publiques et privées (1)(2). Dans le second degré, la part du privé hors contrat augmente également de manière continue depuis les années 2000, pour atteindre 6,5% de l'ensemble des établissements en 2022. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation du nombre de collèges privés hors contrat.

La mesure de la part du hors contrat en termes de classes donne des résultats de moindre ampleur : 1,3%

des classes du premier degré (3). Les écoles hors contrat sont en effet de taille plus restreinte que celles du public ou du privé sous contrat, et disposent de moins de classes.

Au sein de ces classes hors contrat, le nombre d'élèves scolarisés est également plus réduit que dans les classes des écoles et établissements publics ou privés sous contrat. Les classes hors contrat du premier degré accueillent 15,3 élèves en moyenne en 2022 (4). Le nombre d'élèves par classe des classes publiques et privées sous contrat est nettement supérieur : 22,4 dans les classes préélémentaires et 21,6 dans les classes élémentaires (cf. fiche 2.02).

1 Évolution du nombre d'écoles, collèges et lycées hors contrat (1)



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Privé hors contrat.

1. Collège, lycée professionnel (LP), lycée d'enseignement général et technologique (LEGT), lycée polyvalent (LPO), établissement régional d'enseignement adapté (EREA) : voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Séries chronologiques :
 - Le nombre d'établissements du second degré par secteur d'enseignement et type d'établissement.
 - Le nombre de divisions (classes) des collèges et lycées par secteur d'enseignement et type d'établissement.
 - Le nombre moyen d'élèves par division (classe) par secteur d'enseignement et type d'établissement.

Source

DEPP
 - 1^{er} degré : DEPP, enquête dans les écoles publiques et privées de l'enseignement préélémentaire et élémentaire.
 - 2^d degré : 1994 à 2021, DEPP, enquêtes n° 16, 17 et 18 auprès des établissements privés hors contrat; 2022, DEPP, Système d'information Sysca (le nombre de classes et d'élèves par classe par établissement n'est pas disponible).

2 Évolution de la part des écoles, collèges et lycées hors contrat

	1995	2000	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Écoles privées hors contrat					502	719	871	976	1 016	1 071	1 102
Écoles publiques + privées					51 745	50 877	50 492	50 128	49 965	49 648	49 322
Part du privé hors contrat dans le 1^{er} degré (%)					1,0	1,4	1,7	1,9	2,0	2,2	2,2
Collèges	53	73	75	93	147	198	248	287	291	326	389
LP	209	201	235	261	251	245	242	222	215	210	174
LEGT	264	177	172	186	174	177	184	195	187	194	182
dont LPO		6	9	14	12	10	13	9	8	11	13
Collèges et lycées publics + privés (1)	11 529	11 386	11 423	11 375	11 331	11 342	11 369	11 380	11 372	11 408	11 434
Part du privé hors contrat dans le 2^e degré (%)	4,6	4,0	4,2	4,7	5,0	5,5	5,9	6,2	6,1	6,4	6,5

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat et hors contrat.

RERS 2023, DEPP

1. Y compris EREA.

3 Évolution de la part des classes hors contrat dans les écoles, collèges et lycées

	1995	2000	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Classes des écoles privées hors contrat					1 959	2 630	3 106	3 375	3 404	3 662	3 826
Classes des écoles publiques + privées					285 405	289 246	289 133	292 755	295 081	295 566	295 546
Part du privé hors contrat dans le 1^{er} degré (%)					0,7	0,9	1,1	1,2	1,2	1,2	1,3
Collèges	196	286	298	376	613	700	896	987	1 019	1 070	n.d.
LP	866	983	1 117	1 467	1 366	1 214	1 252	1 105	1 036	1 069	n.d.
LEGT	1 837	1 392	1 277	1 415	1 222	1 217	1 194	1 099	963	964	n.d.
dont LPO	n.d.	n.d.	80	108	77	95	96	44	58	72	n.d.
Classes des collèges et lycées publics + privés (1)	244 874	245 701	240 036	235 838	236 067	239 273	239 982	239 054	238 523	239 158	n.d.
Part du privé hors contrat dans le 2^e degré (%)	1,2	1,1	1,1	1,4	1,4	1,3	1,4	1,3	1,3	1,3	n.d.

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé sous contrat et hors contrat.

RERS 2023, DEPP

1. Y compris EREA.

4 Évolution du nombre moyen d'élèves par classe selon le type d'établissement (1)

	1995	2000	2005	2010	2015	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Écoles hors contrat dans le 1^{er} degré					14,7	15,0	14,8	14,9	15,0	15,6	15,3
Collèges	13,4	12,2	12,1	11,6	11,2	11,7	11,0	11,5	11,5	11,9	n.d.
LP	10,7	12,1	14,9	12,6	9,7	9,6	9,0	8,8	8,6	8,3	n.d.
LEGT	11,3	11,9	13,3	12,8	12,1	11,8	11,5	12,1	12,9	13,3	n.d.
dont LPO			10,1	8,2	12,4	8,5	7,5	10,5	11,1	9,8	n.d.
Ensemble hors contrat dans le 2^e degré	11,2	12,0	13,8	12,5	10,9	10,9	10,4	10,8	11,0	11,1	n.d.

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Privé hors contrat.

RERS 2023, DEPP

1. Collège, lycée professionnel (LP), lycée d'enseignement général et technologique (LEGT), lycée polyvalent (LPO), établissement régional d'enseignement adapté (EREA) : voir « Glossaire ».

Lecture : en 2021, les classes de LEGT scolarisent en moyenne 13,3 élèves ou étudiants.

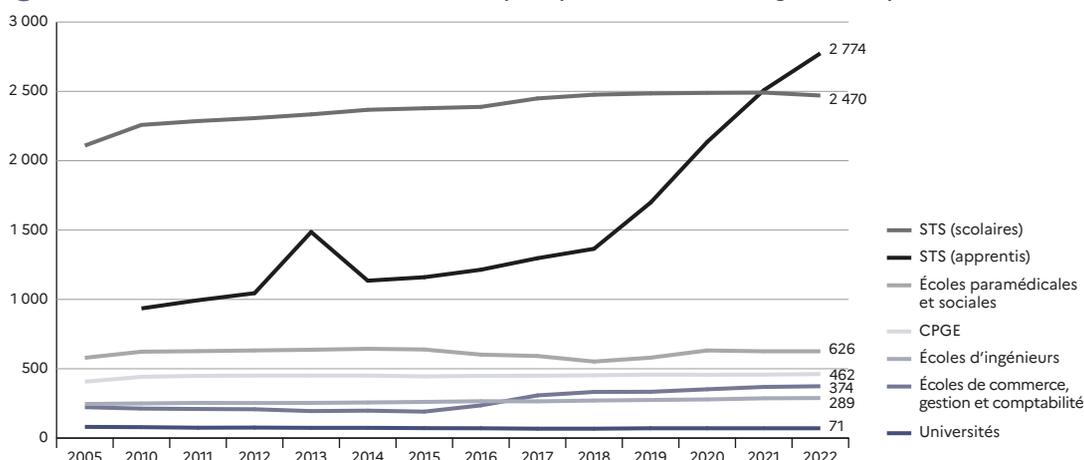
En 2022-2023, la France métropolitaine et les DROM comptent 71 universités, chiffre identique aux trois années précédentes, les fusions d'universités se stabilisant (1). Depuis 2019, de grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décret, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux, intégrant principalement, en tant que membres ou composantes, d'autres établissements d'enseignement universitaire et des écoles d'ingénieurs. Sur ce nouveau périmètre, 112 établissements universitaires sont recensés en 2022-2023 (2).

Initiés par la loi de 2013 (« loi LRU » complétée par l'ordonnance de 2018), les regroupements d'établissements ont transformé l'organisation de l'enseignement supérieur. Ainsi, 177 établissements sont actuellement membres

d'un regroupement d'établissements, souvent au sein d'une même région académique (3). Cette année, on compte la création de deux nouveaux EPE (Rennes et Toulouse Capitole). L'université Paris Sciences Lettres n'est plus un établissement public expérimental, mais un grand établissement dont les établissements membres et composantes gardent leur personnalité morale.

Ces regroupements composés de 1 à 17 établissements peuvent rassembler uniquement des universités ou être composés de structures plus diversifiées : une ou plusieurs universités avec des écoles d'ingénieurs, de commerce, d'art et d'architecture ou une ENS. Au 1^{er} janvier 2023, cette recomposition du paysage de l'enseignement supérieur concerne 1,6 million d'étudiants, dont 89% sont inscrits dans une université.

1 Évolution du nombre d'établissements dans les principales filières de l'enseignement supérieur



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

1. À partir de 2016, la forte augmentation du nombre d'écoles de commerce est essentiellement due à une amélioration du dispositif de collecte.

RERS 2023, DEPP, SIES

Précisions

Avertissement – Les inscriptions simultanées en CPGE et à l'université ne sont pas comptabilisées parmi les effectifs à l'université.

Périmètre universitaire strict – Inscriptions hors CPGE dans les universités au sens strict et historique.

Périmètre regroupements – Depuis 2019, de grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de

recherche. Au sein de ces nouveaux regroupements, sont désormais intégrés 41 établissements supplémentaires comme membres ou composantes (hors associés et partenaires), dont les étudiants sont dès lors comptabilisés comme inscrits dans ces ensembles.

Inspé, CPGE, STS, IUT, école d'ingénieurs, écoles de commerce, regroupement d'établissements, Comue, EPE – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 16.08.

- Code de l'éducation, livre 7, titre I^{er}, chapitre I^{er} et chapitre VIII bis.

Source

SIES-MESR, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes auprès des établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

2 Évolution du nombre d'établissements et structures de l'enseignement supérieur

Type d'établissement ou de structure	2005	2010	2015	2017	2019	2020	2021	2022 (p)	Périmètre reg. (7)
Universités (1)	81	79	72	68	71	71	71	71	112
IUT	114	114	111	111	108	108	107	107	107
ESPE			30	30	30	30	30	30	30
STS (scolaires) (2)	2 109	2 258	2 378	2 449	2 485	2 489	2 491	2 470	2 470
STS (apprentissage) (2)		935	1 160	1 297	1 698	2 135	2 508	2 774	2 773
CPGE (2)	407	442	445	450	458	457	458	462	462
Écoles d'ingénieurs (3)	246	250	261	265	275	279	287	289	272
Écoles de commerce, gestion et comptabilité (5)	223	213	191	308	334	352	369	374	374
Autres établissements d'enseignement universitaire	22	21	27	46	45	45	46	45	37
Écoles normales supérieures	5	4	4	4	4	4	4	4	1
Écoles d'architecture	23	22	22	24	24	24	24	24	19
Écoles supérieures artistiques et culturelles (6)	236	235	241	304	298	307	305	316	310
Écoles paramédicales hors université	418	406	421	407	402	417	408	408	408
Écoles préparant aux fonctions sociales	161	217	218	185	178	215	218	218	218
Autres écoles de spécialités diverses	217	197	218	307	293	276	264	291	288

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

RERS 2023, DEPP, SIES

1. Y compris CUPFR de Mayotte, institut national universitaire d'Albi, université de Lorraine et les IEP de Lille, Lyon et Rennes (devenus des établissements non rattachés à une université à partir de 2019-2020). 2. Établissements disposant de classes STS ou CPGE. 3. Implantations, hors formations d'ingénieurs en partenariat (86 implantations en 2022). 4. Y compris les implantations des écoles d'ingénieurs intégrées ou rattachées aux universités. 5. À partir de 2016, la forte augmentation du nombre d'écoles de commerce est essentiellement due à une amélioration du dispositif de collecte. 6. Implantations à partir de 2017. 7. Voir « Précisions » (périmètre regroupements).

3 Les regroupements d'établissements au 1^{er} janvier 2023, hors inscriptions simultanées en CPGE et à l'université

Regroupements	Nombre d'établissements membres (1)	Nombre d'étudiants inscrits	Répartition des inscrits (en %)						
			Universités (2)	Écoles d'ingénieurs (3)	Écoles de commerce	Écoles d'art (4)	Écoles normales supérieures	Autres (5)	
Association									
Aix-Marseille université	5	83 119	98,7	1,3					
Université de Strasbourg	6	64 215	94,3	3,9		1,8			
Site champenois (6)	13	34 038	69,8	10,5	16,8	1,5		1,4	
Université de Lorraine	2	60 853	95,1		4,9				
Picardie Universités	6	35 288	89,6	9,8		0,6			
Sorbonne Université	6	55 117	88,9	7,9	1,9	0,5		0,8	
Comue									
Angers-Le Mans	2	34 231	100,0						
et Comue expérimentale									
Hesam Université	10	17 706		69,3	4,0	25,3		1,4	
Normandie Université	6	71 423	95,1	3,9		1,0			
Paris-Est Sup	4	50 641	96,4	1,9				1,7	
Université Bourgogne Franche-Comté	7	59 057	86,8	7,6	5,6				
Université de Lyon	10	121 214	89,3	8,0			1,9	0,8	
Université de Toulouse	17	102 135	76,9	13,0	6,1	0,9		3,1	
Université Paris Lumières	2	52 571	100,0						
Coordination territoriale									
Alliance Languedoc-Roussillon Universités	5	79 572	99,5	0,5					
Alliance Sorbonne Paris Cité	5	98 622	81,4			1,9		16,7	
Alliance universitaire de Bretagne	3	33 724	97,7	2,3					
AZU (pour Artois, ULCO, UPJV)	3	48 568	100,0						
Coordination Nouvelle-Aquitaine	6	84 568	96,1	3,9					
Sorbonne Alliances	3	65 902	85,4		14,6				
Établissement expérimental (hors Comue expérimentale)									
CY Cergy Paris Université	3	23 569	92,1					7,9	
Institut polytechnique de Paris	5	6 245		100,0					
Nantes Université	4	41 188	90,5	5,6		3,9			
Université Clermont-Auvergne	2	32 741	91,4	8,6					
Université Côte d'Azur	3	29 817	99,2			0,8			
Université de Lille	5	74 634	95,2			1,7		3,1	
Université de Montpellier	2	45 225	99,1	0,9					
Université Paris-Cité	1	58 242	100,0						
Université Grenoble Alpes	3	52 369	83,6	14,6		1,8			
Université Gustave Eiffel	5	15 057	77,5	18,3		4,2			
Université Paris-Panthéon-Assas	4	21 832	83,5	13,4	2,8			0,3	
Université Paris Saclay	5	45 961	83,2	13,8				3,0	
Université Paris Sciences et Lettres	9	17 931	63,8	13,9		0,5		14,0	
Université Polytechnique Hauts-de-France	4	12 026	80,7	17,9		1,4			
Université de Rennes	6	31 754	84,7	8,0				1,7	
Université de Toulouse Capitole	3	18 964	89,0					11,0	
Total hors double-compte (7)	177	1 614 388	88,6	6,3	1,9	0,9	0,4	1,9	

RERS 2023, DEPP, SIES

1. Pour les associations, les établissements concernés sont les chefs de file et les établissements associés en application de la loi de 2013. Pour les Comue, tous les établissements membres sont pris en compte, mais pas les établissements associés ou partenaires, sauf pour les « associés renforcés » prévus par les statuts de la comue Toulouse Midi-Pyrénées. Pour les conventions de coordination territoriale, sont pris en compte tous les établissements signataires. Pour les établissements expérimentaux, sont comptabilisés les établissements intégrés, les établissements-composantes et les écoles membres. 2. Y compris les IEP. 3. Hors écoles d'ingénieurs intégrées ou rattachées aux universités qui sont comptabilisées dans les universités. 4. Écoles supérieures artistiques et culturelles et écoles d'architecture. 5. Comprend l'Observatoire de Paris, les écoles vétérinaires, des écoles du secteur du travail social, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Institut libre d'éducation physique supérieure, des écoles de formation agricole, le Cnam Paris, l'EPHE et l'École nationale des Chartes, Toulouse School of Economics. Le nombre d'étudiants n'est pas disponible pour les établissements du Cnam Grand Est. 7. Huit établissements sont comptés deux fois : l'université de technologie de Compiègne (4 367 étudiants) est membre de l'association Picardie et de celle de Sorbonne Université, l'université Gustave Eiffel (11 666 étudiants) membre de la Comue Paris-Est-Sup et de l'EPE Gustave Eiffel, l'université de Montpellier (44 798 étudiants) et l'École nationale supérieure de chimie de Montpellier (427 étudiants) membres de l'Alliance Languedoc-Roussillon Universités et de l'EPE Université de Montpellier, l'université de Picardie Jules Verne (27 267 étudiants) membre de l'Association de Picardie et de l'Alliance AZU (pour Artois, ULCO, UPJV), l'université Paris-Cité (58 242 étudiants) membre de l'Alliance Sorbonne Paris Cité et l'EPE Université Paris-Cité, l'université de Toulouse Capitole (16 877 étudiants) et Toulouse School of Economics (2 087 étudiants) membres de la Comue Université de Toulouse et de l'EPE Université de Toulouse Capitole.

Lecture : l'association Aix-Marseille-Provence-Méditerranée se compose de 5 établissements universitaires comprenant 83 119 étudiants, dont 98,7% sont inscrits en université et 1,3% en école d'ingénieurs.